Viva Cité !

Le journal de Montlouis-sur-Loire
Juillet/Août 2012. N°118

© : Marc Jauneaud.

Loisirs :
cet été, tous à l'eau !
p. 11

Fête Nationale :
tous au 14 juillet !
p. 16

Evénement :
tous à vélo !
p. 12

Festival :
tous au jazz !
p. 13

© : D.Drouet.

Dossier sur le tourisme, p. 8-9.

Les atouts de Montlouis-sur-Loire

FAVEMAT
OUVERT LE SAMEDI MATIN
MINIER BÉTON
- BÉTON PRÊT À L'EMPLOI
- POTEAUX, PLAQUES POUR CLOTURES, GARAGES PRÉFABRIQUÉS, BUSES, ETC ...
LIVRAISON DE BÉTON EN TOUPIE
ZI les Ormeaux - 37270 MONTLOUIS SUR LOIRE
Tél : 02 47 50 93 82 - Fax : 02 47 45 01 96
Du lundi au vendredi de 07h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

FPR
Pierre Reconstituée
VENTE AUX PARTICULIERS
Dallages - Margelles - Marches - Bordures
7 rue Gustave Eiffel - ZI Les Ormeaux - Montlouis-sur-Loire
www.artpierre.fr - E-mail : fpr.sarl@orange.fr
02 47 35 84 48
FABRICATION FRANÇAISE

MEA MONTLOUIS ESPACE AUTOMOBILES
AGENT PEUGEOT
PEUGEOT
Vente véhicules neufs et occasions
Réparation toutes marques
Mécanique
Carrosserie
Peinture
Route de Conneuil - ZAC de Conneuil
37270 MONTLOUIS-SUR-LOIRE
Tél. 02 47 50 96 95 - Fax 02 47 50 99 34
E-mail : mea7@wanadoo.fr

LE P'TIT MENUISIER 37
Pose de vos menuiseries PVC, bois, alu, mixte, volets roulants, portes de garages, cloisons sèches.....
Effectue la maintenance sur toutes vos menuiseries.

MONTLOUIS, ESPACE DES PRODUCTEURS

MontlouiS sur-Loire
Retrouvez toute l'actualité de la ville sur :
www.ville-montlouis-loire.fr
www.facebook.com/montlouis.sur.loire

Nouveaux logements sociaux

Deux projets de construction d'habitat collectif se chevauchent : tandis que 18 logements vont être inaugurés le 20 juillet dans le quartier du Saule Michaud, un autre bâtiment commence à sortir de terre dans le quartier de la Croix-Blanche.

Saule Michaud : inauguration le 20 juillet.

Le 20 juillet, sera inauguré un immeuble de 18 logements dans le quartier du Saule Michaud. Ce bâtiment élégant viendra compléter un parc de 75 maisons individuelles (en accession à la propriété). Dans ce même quartier, un bâtiment abritera des services à la personne (un kiné s'installera prochainement). Une mixité d'habitat et une situation idéale, à proximité des vignes et des équipements sportifs, caractérisent ce nouveau quartier.
Cette réalisation a démarré en novembre 2010 et a notamment bénéficié d'un soutien de la Communauté de communes de l'Est Tourangeau qui, dans le cadre de sa politique en faveur du logement social sur le territoire, a remis un chèque de 63 000 euros au bailleur, Touraine Logement.
Ces 18 logements - du F2 au F4 - ont déjà été attribués, par la Ville et Touraine Logement. A noter que le bâtiment est aux normes THPE (Très hautes performances énergétiques).

Saint-Ermé : les travaux ont débuté début juin.

Restructuration urbaine à Saint-Ermé

A quelques kilomètres à l'Est, un autre projet sort de terre, du côté de la Croix-Blanche, un quartier qui accueillit les tout premiers logements sociaux dans la commune, en 1962.
Ce projet s'inscrit dans un projet global - lié au nouveau PLU - qui découle d'une volonté de restructuration urbaine, en privilégiant des espaces non construits, dans le centre-ville. Ce bâtiment aux normes BBC (basse consommation énergétique) sera géré par Val Touraine Habitat qui, avec la Ville, répartira ces 20 logements (du F2 au F4) fin 2012. Avant qu'un autre projet de construction du même type ne voit le jour à proximité.

En direct du Conseil municipal

De nombreuses délibérations ont été prises lors de la séance du 14 mai. Voici les principales.

Comptes administratifs 2011.
La séance du 14 mai était en partie dédiée à l'approbation des comptes administratifs 2011. A l'unanimité, les conseillers municipaux ont approuvé le budget de la Ville et les budgets annexes (Eau, Assainissement, Régie des transports montlouisiens, Zac de Conneuil, Office de tourisme et Camping des Peupliers).
Toujours à l'unanimité, ils ont aussi voté l'affectation des résultats de l'exercice. Celle-ci doit permettre de couvrir les besoins de financement des investissements. Puis les conseillers municipaux se sont attachés à voter les comptes de gestion du receveur municipal.

Carte stratégique du bruit.
Le Conseil municipal, à l'unanimité, a arrêté la carte stratégique de bruit réalisée pour le territoire de la commune de Montlouis-sur-Loire, constituée des documents graphiques, du résumé non technique et des données relatives à l'exposition de la population et des bâtiments d'enseignement et de santé. Ce document est disponible en mairie et sur le site Internet de la Ville. Le Conseil municipal a autorisé le maire, ou son représentant, à lancer la réalisation du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement.

"Montlouis Est Tourangeau développement"
Le Conseil municipal, à la majorité (20 votes pour ; 3 votes contre ; 2 abstentions), approuve le projet de convention dénommée "Ligéria Centre de congrès" qui lui a été soumis et autorise Monsieur le Sénateur-Maire ou son représentant, en ce qui le concerne, a tous les pouvoirs nécessaires à l'exécution de cette décision, notamment de signer la convention et tous les actes nécessaires à la bonne mise en œuvre du mandat d'exploitation (document consultable en mairie).

Compte-rendu complet sur www.ville-montlouis-loire.fr
Prochaine séance : lundi 25 juin, à 18h30 en mairie.

Un choix pour l'avenir

Lundi 21 mai, la Ville a signé une convention avec ErDF et le SIEIL* concernant la fibre optique. Une technologie d'avenir, privilégiée pour mettre en liaison numérique les différents sites municipaux.

Les collectivités qui souhaitent développer leur réseau de communications électroniques par fibre optique peuvent désormais demander l'autorisation d'installer leurs équipements sur le réseau public concédé, sous réserve de la signature d'une convention avec ErDF et le SIEIL.
La Ville a saisi cette opportunité en la contractant avec ces deux partenaires, le 21 mai dernier en mairie. Depuis, ErDF autorise donc la Ville à utiliser ses infrastructures publiques (poteaux) pour l'exploitation d'un réseau en fibre optique, afin d'améliorer les liaisons numériques des différents sites municipaux.
"La nécessité de développer les échanges d'informations électroniques et téléphoniques entre tous les services distants se fait dans un souci de qualité permanent des services rendus aux administrés et d'optimisation des coûts de fonctionnement", précise Laurent Thieux, maire-adjoint à la Communication.

Convention signée entre la Ville, ErDF et le SIEIL.

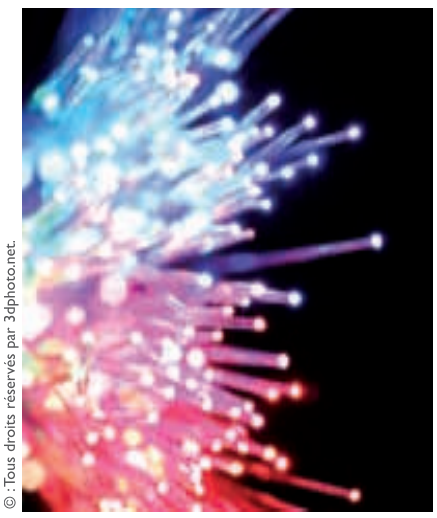
© : Tous droits réservés par 3dphoto.net.

Actuellement, les services municipaux distants (CTM, Espace Ligéria, centre de loisirs, SMES…) sollicitent de plus en plus leurs connexions Internet à faible débit pour travailler au quotidien avec leurs outils informatiques et téléphoniques. Or, pour satisfaire ces besoins, il est nécessaire de disposer de liaisons haut débit qui obligent, soit à souscrire à des abonnements opérateurs récurrents - plafonnés à quelques méga octets -, soit à investir dans des liaisons physiques propriétaires fiables, proposant des débits de plusieurs giga octets grâce à la fibre optique.
Les études effectuées sur certains sites de Montlouis ont permis de mettre en exergue l'opportunité de déployer de la fibre en aérien sur les supports existants du réseau public géré par le SIEIL, sans perturber la qualité des prestations assurées aux utilisateurs du réseau public de distribution électrique.
Pour gérer ces travaux complexes, technologiquement très avancés, la municipalité a mené une consultation en avril dernier pour désigner le prestataire spécialisé dans la mise en place de son nouveau réseau de télécommunication électronique en fibre optique.
Le conseil municipal, a donc décidé de privilégier le choix de la fibre optique (plutôt que le WiFi par exemple), lorsque les études techniques le permettent, pour créer les liaisons très haut débit nécessaires au fonctionnement des sites distants.

** Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire.*

Renouvellement des compteurs d'eau : laissez-vous guider...

Chaque année, plusieurs centaines de compteurs sont renouvelés. L'objectif, à terme, est que l'ensemble du parc des compteurs soit âgé de moins de 15 ans.

Tout abonné au service d'eau potable de Montlouis-sur-Loire est alimenté par un branchement muni d'un compteur. Cet appareil permet de mesurer la consommation d'eau : un outil indispensable pour assurer la bonne gestion du service municipal de l'eau.
La Ville, qui exploite le service d'eau potable en régie, est propriétaire du compteur. C'est donc la seule habilitée à l'entretenir ou le renouveler. L'abonné doit néanmoins en assurer la protection, notamment contre le gel.
D'un point de vue technique, et comme tout appareil de mesure, la précision du comptage diminue avec le vieillissement d'un compteur ; cela se traduit généralement par l'apparition, au bout de durées très variables, de phénomènes de sous-comptage.

Priorité aux plus anciens compteurs
Pour garantir un comptage de précision, un renouvellement des compteurs doit être réalisé périodiquement. La Direction de l'Eau et l'Assainissement définit les interventions prioritaires selon l'âge des compteurs. Si le compteur de votre branchement apparaît prioritaire, les agents de la Direction de l'Eau et l'Assainissement procèdent à son remplacement. Cette intervention est entièrement prise en charge par la Ville et ne vous coûte rien. Les durées d'intervention étant très variables, il n'est pas possible de les programmer précisément à l'avance.

Deux cas de figure existent :
➜ la présence de l'abonné n'est pas nécessaire (compteur accessible, sous domaine public) ; dans ce cas, un avis de passage signale que le renouvellement du compteur a été réalisé.
➜ la présence de l'abonné est nécessaire (compteur à l'intérieur de l'habitation) ; dans ce cas, l'avis de passage demande à l'abonné de bien vouloir contacter la Direction de l'Eau et l'Assainissement pour prendre rendez-vous.

Jean-Jacques Filleul, Sénateur-maire de Montlouis-sur-Loire, président de la CCET, à l'occasion de la dernière cérémonie du 8 Mai.

Éditorial

J'aspire à ce que le Président de la République et son Gouvernement puissent avoir les moyens d'engager le changement pour lequel François Hollande a été élu.

Pour les besoins de la parution du *Vivacité,* j'écris ces lignes le 5 juin. Le 1er tour des élections législatives, dans quelques jours, ouvre des perspectives vers une majorité de Gauche. Sera-t-elle totale pour le parti majoritaire, sera-t-elle relative à Gauche ou ne le sera-t-elle pas ?

"Le Président a agit justement sur ces deux axes, mondialisation et zone Euro, et les socles ont déjà bougé."

Ce n'est pas une simple interrogation formulée à cinq jours d'un scrutin décisif pour notre pays. Il en va en effet de son présent, comme de son avenir. J'insiste sur la logique des institutions de la Ve République, donner les moyens de conduire les affaires du pays à celui qui a reçu cette haute mission du peuple par le suffrage universel. Toute autre alternative représenterait une terrible déconvenue pour la France, en interne comme à l'extérieur. En un mot, la cohabitation serait suicidaire, elle conduirait à des confusions d'un autre temps.

Il ne le faudrait pas, puisque chacun le sait, l'héritage est lourd. De plus, les économies sont liées, dans la Zone Euro comme dans la mondialisation... Le Président a agit justement sur ces deux axes et les socles ont déjà bougé. Il en faudra plus, mais tout commence. Changer aussi l'état d'esprit, redonner l'espoir, la confiance, pour changer durablement.

"Les États Généraux de la Démocratie locale, conçus par Jean-Pierre Bel, le Président du Sénat : un moment de notre vie démocratique très attendu."

Le changement pour les collectivités locales sera impulsé par les Etats Généraux de la Démocratie locale, conçus par Jean-Pierre Bel, le Président du Sénat. Ce moment de notre vie démocratique est très attendu. Je soutiens même qu'il est temps, car le Gouvernement précédant défaisait systématiquement les liens qui unissaient les collectivités de base à la Nation. Le changement passera par un contrat de confiance durable et surtout par une visibilité sur les moyens et les grands enjeux des territoires.

"Personne ne doit se considérer comme oublié dans notre République."

Ce sont des enjeux majeurs, en particulier pour le périurbain et le rural. Il ne faut pas se cacher les yeux, les solidarités des territoires devront s'amplifier, entre autres, par l'instrument fiscal qu'est la péréquation des moyens financiers, mais aussi par la présence des services de proximité, le maintien des écoles, une meilleure répartition des services publics et aussi, je dirais surtout, les moyens de la mobilité. Personne ne doit se considérer comme oublié dans notre République.

Plusieurs rendez-vous à l'EHPAD

En cette année olympique, le service Animation de l'Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de la Bourdaisière a accueilli trois autres établissements du département pour une journée festive, le 21 mai dernier.
Au programme, quatre jeux en plein air proposés à quatre équipes (mélangées) : billard, cricket, Molti et motricité. Une vraie réussite avec des rencontres et du partage entre les 32 participants, dont trois de l'unité Alzheimer de Montlouis.
Autres animations prévues avant l'été : un pique-nique dans le parc le 7 juin ; une rencontre et un atelier peinture avec les enfants de la Maison de la Petite enfance, les parents et les assistantes maternelles le 19 juin ; et enfin la Fête de la musique (orgue de barbarie) et un marché (cosmétiques, bijoux...) le 21 juin, une animation ouverte à tous. En attendant une journée Portes ouvertes en septembre ou octobre.

Vos cartes postales, leurs souvenirs !
Voici une belle initiative du service Animation de l'Ehpad : tous les Montlouisiens qui partiront en vacances cet été sont invités à envoyer une carte postale aux résidents de la Bourdaisière.
A l'étranger, en Touraine ou à l'autre bout de la France, envoyez-leur une petite carte pour leur permettre de voyager un peu et de se remémorer quelques souvenirs...

Par avance, les résidents vous remercient !
EHPAD La Bourdaisière - Opération Cartes postales.
111, avenue Gabrielle d'Estrées. 37 270 Montlouis-sur-Loire.

Les résultats de l'élection présidentielle à Montlouis

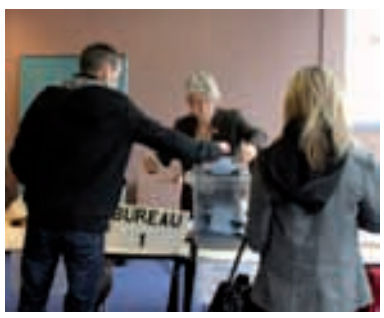

Les dix bureaux de vote de la commune ont accueilli 6 600 votants au premier tour, le 22 avril, et 6 605 le 6 mai, à l'occasion du second tour. A Montlouis, le taux de participation a été supérieur à celui observé sur le plan national.

→ Résultats du 1er tour à Montlouis :
Inscrits : 7 986 - **Abstentions :** 1 386 (17,36 %) - **Votants :** 6 600 - *Blancs ou nuls : 116 - Exprimés : 6 484*
Résultats : Eva Joly : 166 voix (2,56 % des exprimés) ; Marine Le Pen : 981 (15,13 %) ; Nicolas Sarkozy : 1 503 (23,18 %) ; Jean-Luc Mélenchon : 841 (12,97 %) ; Philippe Poutou : 79 (1,22 %) ; Nathalie Arthaud : 34 (0,52 %) ; Jacques Cheminade : 18 (0,28 %) ; François Bayrou : 675 (10,41 %) ; Nicolas Dupont-Aignan : 130 (2 %) ; François Hollande : 2 057 (31,72 %).

→ Résultats nationaux au 1er tour :
Abstention : 20,52 %.
Résultats : Eva Joly : 2,31 % des exprimés ; Marine Le Pen : 17,90 % ; Nicolas Sarkozy : 27,18 % ; Jean-Luc Mélenchon : 11,10 % ; Philippe Poutou : 1,15 % ; Nathalie Arthaud : 0,56 % ; Jacques Cheminade : 0,25 % ; François Bayrou : 9,13 % ; Nicolas Dupont-Aignan : 1,79 % ; François Hollande : 28,83 %.

→ Résultats du 2nd tour à Montlouis :
Inscrits : 7 986 - **Abstentions :** 1 386 (17,29 %) - **Votants :** 6 605 - *Blancs ou nuls : 346 - Exprimés : 6 259.*
Résultats : François Hollande : 3 609 (57,66 % des exprimés) ; Nicolas Sarkozy : 2 650 (42,34 %).

→ Résultats nationaux au 2nd tour :
Abstention : 19,65 %.
Résultats : François Hollande : 51,64 % des exprimés ; Nicolas Sarkozy : 48,36 %.

Canicule : besoin de tous

Comme chaque été, le Centre communal d'action sociale (CCAS) met en œuvre des actions en direction des personnes les plus fragiles en prévision des éventuelles fortes chaleurs estivales.

© : José Barceló.

Une canicule ne peut se prévoir, mais il est possible d'anticiper et de créer de la solidarité pour que l'épisode de l'été 2003 ne se reproduise pas.
Un plan de gestion a, depuis, été mis en place par l'Etat ; il repose sur la mobilisation de tous et les communes ont un rôle important à jouer. Ce plan, susceptible d'être déclenché par la Préfecture entre le 1er juin et le 31 août, vise notamment à repérer et à intervenir auprès des personnes à risques, dont la fragilité se trouverait aggravée durant une canicule.
Dans ce plan, chaque commune est chargée de recenser les personnes âgées, handicapées ou isolées, et de tenir à jour un registre nominatif confidentiel. Cette année encore, le CCAS de Montlouis - en prévision d'éventuelles fortes chaleurs estivales - relance la mise à jour de son registre de recensement. Celui-ci permet, en cas de déclenchement du "plan canicule", d'assurer une veille auprès des personnes isolées ou sensibles aux effets d'une canicule estivale.

Quelques gestes utiles en cas de canicule :
- ✓ Boire fréquemment de l'eau et manger comme d'habitude ;
- ✓ Fermer volets et fenêtres aux heures chaudes, aérer matin et soir ;
- ✓ Se rafraîchir souvent (douches, vaporisations, linge ou gant humide…) ;
- ✓ Porter des vêtements amples et légers ;
- ✓ Sortir de son habitation aux heures les moins ensoleillées.

Vous souhaitez renforcer l'équipe de bénévoles ? Ou bien figurer dans le registre canicule ?
Merci de vous signaler au CCAS de Montlouis : 02 47 45 85 30 (1 bis, rue de Boisdenier). Il existe un numéro vert national gratuit "Canicule info service", ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h.
Tél. : le 0 800 06 66 66.

Chacun peut donner de son temps
Pour mener à bien cette action, le CCAS a également besoin de bénévoles : toutes les personnes pouvant et souhaitant donner un peu de leur temps en cas de déclenchement du plan canicule par la préfecture et évidemment le personnel de la Ville et les élus municipaux.
Le plan canicule consiste en une veille auprès des personnes recensées ; elle se fait par des contacts périodiques afin de prendre des nouvelles et s'assurer de leur santé : bouteilles d'eau et brumisateurs seront alors proposés et distribués si besoin.

Citoyens bénévoles

Le *Vivacité* - votre journal municipal qui paraît tous les deux mois - est entièrement rédigé et mis en page par le service Communication de la Ville. Il est également diffusé par un agent municipal, Laëtitia Baillette, qui prend le soin de distribuer un exemplaire par foyer, ce qui représente environ 5 300 boîtes aux lettres.
Chaque numéro est accompagné de documents encartés (saison culturelle, événementiel…). Cette mission est réalisée par des citoyens bénévoles qui, autour de Laëtitia Baillette, donnent de leur temps pour encarter ces documents. Un grand merci donc à Jacqueline Couton, Jeanine Destouches, Jocelyne Duchatelle, Josette Fiorelli, Monique Roisin, Jean-Marie Lomet, Daniel Bollaro et Bernard Salmon !

En bref

Conseil municipal
Prochaines séances : les lundis 25 juin et 10 septembre, à 18h30 en mairie. Séances ouvertes au public.

Rencontres dialogue
Pas de réunions en juillet et en août. La prochaine rencontre entre élus et citoyens aura lieu jeudi 6 septembre (lieu à définir, rendez-vous sur le site Internet de la Ville).

Conseil communautaire
Prochaines séances : jeudi 28 juin, à 18h30 en mairie de Montlouis. Ordres du jour et compte-rendus à télécharger sur www.cc-est-tourangeau.fr

Plan de ville
Un nouveau plan de ville vient d'être édité. Il est disponible gratuitement à l'office de tourisme, place Courtemanche, et à l'accueil de la mairie.

Cavités
Grâce à l'adhésion de la commune à Cavités 37, les Montlouisiens qui le souhaitent peuvent bénéficier de l'intervention de ce syndicat pour effectuer des diagnostics de stabilité de caves et de coteaux (moyennant une participation aux frais d'études d'un montant de 220 €).

© : Marc Jauneau

Horaires de la mairie
Cet été, la mairie maintient ses horaires d'accueil au public : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Fermeture les samedi 14 juillet et mercredi 15 août.

Nuisances sonores
L'utilisation des matériels occasionnant des nuisances sonores (tondeuses, tronçonneuses, motoculteurs, mais aussi perceuses, raboteuses, scies mécaniques…) est interdit : avant 8h30, entre 12h et 14h30, et après 19h30, du lundi au vendredi ; avant 9h, entre 12h et 15h, et après 19h, les samedis ; avant 10h et après 12h les dimanches et jours fériés.

Place Courtemanche
Inauguration samedi 23 juin, à 10h30.

Un nouvel équipement pour les pompiers montlouisiens

Jeudi 12 avril, le lieutenant Jean-Charles Koster, chef du centre de secours de Montlouis, entouré d'une majeure partie des 35 volontaires du centre, a reçu des mains de Christian Guyon, président du SDIS 37*, et de Jean-Jacques Filleul, Sénateur-maire, les clés d'un nouveau véhicule, un camion-citerne rural (CCR). Celui-ci va accroître le champ d'intervention des secouristes montlouisiens.
Le CCR est le symbole de l'évolution de la politique d'achat du SDIS qui mise, depuis quelques années, sur la constitution d'un parc d'engins polyvalents, dans l'objectif de regrouper les capacités d'interventions sur les feux urbains et les feux de végétaux.
Cet engin de lutte contre les incendies en secteurs mixtes (ruraux et urbains) allie les capacités d'intervention du Fourgon Pompe Tonne (FPT) pour les feux de bâtiments (présence de matériel spécifique : protection respiratoire, dévidoirs, échelles) et les capacités de franchissement des véhicules spécialisés en feux de forêts (véhicule tout terrain, treuil électrique, cabine renforcée).
Le CCR a une capacité en eau de 2500 litres et son débit peut aller jusqu'à 1500 l/min (sous une pression maximum de 15 bars). Parfaitement adapté au secteur à défendre, il offre au centre de secours de Montlouis-sur-Loire de nouvelles capacités d'intervention (feux d'espaces naturels).

**Service départemental d'incendie et de secours d'Indre et Loire.*

Prenez part à la lutte contre les nuisibles

Les environs du Filet - cours d'eau se trouvant au Sud de la commune - sont victimes des dégâts importants qu'occasionnent les ragondins.

Ce mammifère, introduit en Europe pour sa fourrure, prolifère rapidement (2 à 3 portées par an, de 5 à 7 petits) et ravage les cultures riveraines où ils viennent s'alimenter. En plus de cela, ils déstabilisent les berges en creusant des terriers de 6 à 7 ml et, surtout, peuvent transmettre certaines maladies à l'homme (la leptospirose notamment). Pour toutes ces raisons évidentes, il est inscrit officiellement sur la liste des animaux classés "nuisibles" et un arrêté préfectoral définit les conditions de lutte afin de réguler l'espèce.
Autre fléau touchant les cours d'eau : la jussie, une plante à fleurs jaune qui colonise les milieux d'eau calme. Son extension, très rapide depuis une vingtaine d'années, en fait une des espèces invasives les plus préoccupantes qui perturbe l'écosystème.

© : Maison de la Loire.

Des formations et des compensations pour les volontaires

Pour faire face à tous ces désordres, une lutte collective va être mise en place dans la plaiine du Cher, à l'initiative des huit communes riveraines du Filet, de Saint-Martin-le-Beau à Tours. C'est donc un appel aux volontaires qui est lancé. Pour devenir piégeur pour la lutte collective, des formations sont mises en place par la Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FDGDON 37). Les premiers équipements sont fournis et une compensation financière de 4 €, partagée par moitié entre la mairie et la FDGDON, sera donnée pour chaque ragondin piégé.

Informations en mairie auprès d'Alexandre Da Silva, conseiller municipal délégué à l'Environnement ou auprès du service Environnement : 02 47 45 85 90.

École de musique intercommunale

Portes ouvertes : samedi 8 septembre, de 9h30 à 12h30 à Montlouis (3, rue Clémenceau), et de 14h à 18h à La Ville-aux-Dames (accueil de loisirs Françoise Dolto).
Nouvelles inscriptions à Montlouis : mercredi 12 septembre, de 9h à 13h (3, rue Clémenceau), et pendant la journée Portes ouvertes. Informations : 02 47 50 87 55 et sur www.cc-est-tourangeau.fr

Zone bleue, mode d'emploi

Le stationnement dans le centre-ville est réglementé par une zone bleue. Cette réglementation favorise la rotation des véhicules et facilite donc l'accès aux commerces. Pour stationner en zone bleue, l'automobiliste doit poser de façon visible sur le pare-brise un disque de stationnement, qui permet de stationner gratuitement pendant 1h30 (indiquer l'heure d'arrivée à l'aide du disque).
La zone bleue est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h. Le samedi après-midi, le dimanche et les jours fériés, le stationnement est libre. En l'absence de disque ou en cas de dépassement du délai, les policiers municipaux sont habilités à verbaliser.

Croix-Blanche : forum des locataires

Val Touraine Habitat convie ses locataires de la Croix-Blanche à une rencontre, mercredi 27 juin, avenue Guillaume-Louis (réunion en extérieur ; en cas de mauvais temps, la soirée sera reportée).
Thèmes abordés : qualité de service, vivre ensemble, espaces verts, économies d4énergie...
A 18h30, échange entre les locataires et François Cornuz, directeur général de Val Touraine Habitat. A 19h30, cocktail musical, animé par le groupe Wouahzif. Cadeau surprise à chaque participant.
Plus d'informations : 02 47 87 15 10 et sur valtourainehabitat.fr

Rentrée scolaire

Elle aura lieu mardi 4 septembre.

Prévention cambriolage : quelques gestes utiles

**L'été est une période plus propice au cambriolage.
Nous vous rappelons ici quelques conseils et gestes utiles pour partir en vacances l'esprit libre...**

*Vous êtes absent ou vous partez en vacances ?
Voici quelques petits conseils pour minimiser les risques de cambriolage...*

En cas de courte absence
- Fermez les volets et verrouillez les portes ;
- Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres ;
- Ne laissez pas de messages écrits signalant votre absence sur votre porte d'entrée ;
- Pour créer l'illusion d'une présence, laissez éventuellement un fond sonore (radio par exemple) ;
- Ne cachez pas vos clés à l'extérieur (paillassons, pots de fleurs, boîtes aux lettres...), déposez-les plutôt chez une personne de confiance.

En cas de longue absence

Protection des accès :
- Fermez les volets et verrouillez-les. De temps en temps, faites-les ouvrir, si possible, par des voisins et/ou des personnes de confiance ;
- Vérifiez la fiabilité des serrures et verrous.

Argent et objets de valeur :
- Ne conservez pas à votre domicile d'importantes sommes d'argent ;
- Répertoriez et photographiez bijoux, objets d'art et les éléments de valeur... Mettez-les en lieu sûr, ainsi que vos chéquiers, cartes bancaires (coffre-fort, banque...) ;
- Évitez également les cachettes plutôt classiques comme la salle de bain et la chambre. Trouvez plutôt une cachette originale connue de vous seul.

Courrier et téléphone :
- Ne laissez pas votre courrier s'accumuler dans votre boîte aux lettres, demandez à un voisin de conserver votre courrier ou à La Poste de le faire suivre (enveloppe de réexpédition) ;
- Ne laissez pas sur votre répondeur un message indiquant vos dates d'absence. Transférez vos appels si vous le pouvez (informations auprès de votre opérateur).

La municipalité a édité un document d'information, recensant tous les gestes et contacts utiles. Il est disponible en mairie (place François-Mitterrand) et à la police municipale (2, rue Foch).

Plus d'informations : gendarmerie intercommunale de Montlouis (appelez le 17).

La demande de logement social simplifiée

Un fichier commun de la demande locative sociale à l'échelle départementale vient d'être créé. Cet outil permet de mieux connaître la demande locative sociale, afin de mieux la satisfaire, et vise à simplifier la démarche des demandeurs d'un logement social.

Ce dispositif va permettre de simplifier la démarche pour le candidat au logement social, de mettre en commun les demandes auprès des différents services et organismes enregistrant les demandes et gérant les attributions et d'aider à la décision des acteurs des politiques publiques, pour une meilleure connaissance des besoins.
Concrètement, dès 2012, le candidat au logement HLM en Indre-et-Loire n'aura plus besoin de frapper aux portes des différents bailleurs ou de plusieurs communes pour effectuer ses demandes. Il s'inscrira une seule fois, en un seul lieu, auprès d'un bailleur ou d'une commune : la Ville de Montlouis s'étant portée volontaire pour être centre d'enregistrement, les inscriptions peuvent donc se réaliser au SMES, rue de Boisdenier.

Nouveauté : la demande en ligne
La demande pourra se faire en ligne via le site internet www.demandelogement37.fr. A l'issue de cette inscription, le demandeur recevra un numéro unique d'enregistrement qui lui permettra de modifier ou de renouveler sa demande si besoin. La demande sera automatiquement transférée dans un fichier commun.
Via cette plateforme unique d'enregistrement, chaque bailleur et chaque commune auront accès aux demandes relatives au territoire et pourront effectuer des rapprochements avec ses logements disponibles.

Un printemps pluvieux... mais sportif !

Le printemps montlouisien est marqué par de nombreux rendez-vous sportifs.
De nombreuses satisfactions sont à noter, comme la montée des footballeurs en Promotion d'honneur,
le succès toujours aussi important de la Montlouisienne ou encore la première édition du challenge VTT.
Petit tour d'horizon d'un printemps pluvieux, mais sportif !

Les footballeurs montlouisiens en fête ! L'ASM obtient sa montée en Promotion d'Honneur régionale, grâce à un parcours exceptionnel des joueurs de Paco Ibanez. Par ailleurs, le club a organisé plusieurs tournois de jeunes au stade Cholet durant ce printemps.

La Montlouisienne : 340 au départ. La course organisée par l'ASM Athlétisme a encore déplacé les foules, malgré une météo capricieuse... Mais les adeptes de la course à pied apprécient ce parcours (12,1 et 21,1 km) entre vignes et forêts, avant le sprint final à Ligéria.

Une première réussie... L'ASM cyclisme organisait sa toute première épreuve de VTT, dimanche 6 mai. Ce Challenge des vignes, avec son parcours alternant forêts et vignobles, a séduit plus d'une centaine de vététistes de la région.

Cyclisme au féminin. L'ASM cyclisme et son président Michel Thébault ont organisé, comme chaque année, le Prix de Conneuil, dimanche 20 mai. Plus de cent participantes, toutes catégories confondues, qui ont courageusement bravé la pluie.

Volleyades : une tradition. Chaque veille du 8 mai, date de son traditionnel tournoi en plein air (annulé à la dernière minute cette année, à cause de la pluie), l'ASM volley convie les scolaires de la commune pour une initiation.

Actifs, ces karatékas ! Dans la même semaine, le club a enchaîné trois stages destinés à ses licenciés mais également à tous les clubs du département et de la région. Ce sont plusieurs centaines de karatékas que David Chéreau a accueilli au Saule Michaud.

Tir à l'arc : un beau jubilé. La Compagnie des archers du Val de Loire (CAVL) organisait le 13 mai un concours fédéral et FITA sur son site extérieur, le Jeu d'Arc Pierre-de-Coubertin. L'occasion de fêter deux évènements : le 25e anniversaire de la mise à disposition par la municipalité du terrain et le Label Or qui vient d'être décerné au club.

Tennis : roulez jeunesse ! Du 9 au 24 avril, se déroulait le tournoi de jeunes organisé chaque année par l'ASM tennis. Au total, 171 apprentis tennismen ont concouru. Les courts extérieurs ont malheureusement été peu utilisés, la météo contraignant les organisateurs à faire jouer les matchs sur les terrains couverts...

Beau spectacle malgré la pluie... La météo pourtant capricieuse de ce 20 mai n'a pas réussi à perturber le championnat départemental de saut d'obstacles organisé par les Ecuries d'Anadé. Les 360 participants du département ont tenté d'engranger des points en vue du championnat de France à Lamotte-Beuvron en juillet prochain.

Tradition et mémoire

Jeudi 3 mai, l'association *Les Tourangelles* organisait salle Rabelais, sa première journée exposition-découverte autour des traditions et du quotidien de nos aïeux.

L'association *Les Tourangelles* a pour objectif de perpétuer et faire vivre la culture et les traditions du début du siècle dernier.
Dans la salle Rabelais, jeudi 3 mai, les visiteurs ont pu découvrir de nombreux objets et vêtements d'époque : coiffes et bonnets tourangeaux, bijoux, encriers, fers à repasser ou encore assiettes et couverts d'époque… Un atelier de dentelle autour d'un fuseau était également installé pour faire découvrir le travail de broderie.

La journée a connu deux temps forts, en fin de matinée. D'abord, Cécile Montlouis, la poétesse locale, a captivé l'auditoire - dont faisait partie le maire et quelques membres de l'équipe municipale - avec la lecture d'une dizaine de poèmes choisis pour l'occasion. Un régal !
Ensuite, les Tourangelles ont dévoilé leur talent collectif, autour du président chef de chœur, Antoine Fagès. L'association souhaite également perpétuer la mémoire tourangelle à travers les chants locaux d'époque.
Sans aucun doute, au vu de son succès, cette première manifestation en appelle très certainement d'autres !

A découvrir, une exposition :
"Nos grands-mères tourangelles",
du 15 au 22 septembre
à l'office de tourisme municipal.

L'UNRPA en bonne santé

Jean-Jacques Filleul et Christine Foulon, adjointe à la Solidarité, ont assisté à l'assemblée générale de la section montlouisienne de l'UNRPA (Union nationale des retraités et personnes âgées), salle Rabelais, mercredi 23 mai. L'occasion de se rendre compte de l'activité essentielle de cette association présidée par Jacques Maître, qui regroupe une bonne centaine d'adhérents.

Circuit de l'eau très apprécié

Samedi 12 mai, l'association Montlouis accueil organisait le Circuit de l'eau. L'occasion pour la trentaine de participants de découvrir les équipements municipaux (château d'eau, station d'épuration…) et le travail réalisé au quotidien par la régie municipale de l'eau pour entretenir la centaine de kilomètres de réseaux sur le territoire communal. Virginie De Paepe, directrice de l'Eau et de l'assainissement, a apporté son expertise en guidant cette visite conviviale et insolite.
Prochains rendez-vous de l'association : "A la découverte des vieux puits montlouisiens", samedi 29 septembre (départ à 14h, place des Anciens d'AFN) ; soirée d'accueil des nouveaux montlouisiens, vendredi 16 novembre à 18h30 (Saule Michaud).

Rando de la solidarité

L' Association familiale organisait dimanche 13 mai une randonnée pédestre dans les vignes montlouisiennes, au profit de l'association "Vaincre la mucoviscidose". L'appel lancé a été entendu puisque la randonnée a réuni 117 marcheurs au total : 36 le matin pour la "marche sport santé avec bâton" et 81 l'après midi avec deux parcours différents. Tous ont contribué à la remise d'un chèque de 1 100 euros. A noter également le soutien de plusieurs commerçants locaux (Super U, les vergers de M. Guillon à Vernou, la charcuterie La Montlouisienne et la boulangerie Guérin).

Un orchestre pour Madagascar

Comme chaque année au mois de mai, l'Association tourangelle d'aide à l'hôpital Saint-Anne à Madagascar (ATHASAM), domiciliée à Montlouis, organisait un concert à l'église St-Laurent. Dirigé par son chef de chœur Martial Djébré (directeur musical et chef de l'orchestre symphonique universitaire de Tours), le jeune groupe tourangeau *Scorda Tours* a interprété bénévolement de nombreuses œuvres de différents auteurs (Vivaldi, Haendel…).
Ce concert fut l'occasion, pour Lucien Geoffroy, président de l'association, de donner des précisions sur l'avancée des travaux de l'hôpital, suivi de près par le prêtre d'origine montlouisienne, Jean-Yves Lhomme, à l'initiative du projet. Après cinq années de préparatifs, le chantier est désormais dans sa phase décisive.

Agenda

JUIN

→ Samedi 23, **Tiempo Flamenco.** Ligéria.
→ Dimanche 24, **Fête de l'enfance.** Parc des Coteaux à partir de 14h. Ouvert à tous.
→ Dimanche 24, **Marathon photo.** Inscription jusqu'au 20 juin sur le site Internet : www.marathonvignesloirephoto.fr
→ Du 25 juin au 8 juillet, exposition de **Laurelle Besse-Bourdin.** Carroi des arts.
→ Mardi 26, audition de la **classe de flûte.** Salle des fêtes du Saule Michaud.
→ Mardi 26, animation Maison de la Loire : **"A la recherche du castor".** Sortie sur le terrain. Tout public. 19h-22h. Résa. au 09 54 53 41 71.
→ Samedi 30, **gala de danse** proposé par l'école de danse de La Ville-aux-Dames, à Ligéria.
→ Samedi 30, "**Loire à vélo en fête",** programme complet page 12.

JUILLET

→ Dimanche 1er, "**Loire à vélo en fête",** programme complet page 12.
→ Jeudi 5, **"A la recherche du Castor" :** sortie sur le terrain. De 19h à 22h. Tout public. Réserva. au 09 54 53 41 71 ou 06 22 90 13 01.
→ Du 9 au 22, exposition des photographies de **Claude Bouchez.** Carroi des arts.
→ Mardi 10, à 15h **"Visites du Pays Loire Touraine" :** découverte de l'église, des hôtels particuliers, du presbytère... Programme complet et inscriptions : Office de tourisme au 02 47 45 85 10.
→ Jeudi 12, **"A la recherche du Castor" :** sortie sur le terrain. De 19h à 22h. Tout public. Réserva. au 09 54 53 41 71 ou 06 22 90 13 01.
→ Samedi 14, **stages salsa.** Salle des fêtes du Saule Michaud.
→ Du 17 au 30, **"Fenêtres ouvertes sur le patrimoine",** exposition proposée à l'Office de tourisme.
→ Jeudi 19, **"Saveurs et secrets de Loire",** excursions nature et gastronomie - Tout public. Inscriptions : Office de tourisme au 02 47 45 85 10.
→ Jeudi 26, **"Saveurs et secrets de Loire",** excursions nature et gastronomie - Tout public. Inscriptions : Office de tourisme au 02 47 45 85 10.

AOÛT

→ Vendredi 3, à 21h (aux flambeaux), **"Visites du Pays Loire Touraine" :** découverte de l'église, des hôtels particuliers, du presbytère... Programme complet et inscriptions : Office de tourisme au 02 47 45 85 10.
→ Du 6 au 19, exposition de **SDan** - toiles acryliques - abstraction lyrique. Carroi des arts.
→ Jeudi 9, **"Saveurs et secrets de Loire",** excursions nature et gastronomie - Tout public. Inscriptions : Office de tourisme au 02 47 45 85 10.
→ Samedi 25, **"A la découverte des chauves souris" :** présentation du mode de vie, observation et écoute en extérieur. De 20h à 22h. Tout public. Réservation au 09 54 53 41 71 ou 06 22 90 13 01.
→ Du 27 août au 9 septembre, exposition de **Patrick Brosse** - aquarelles. Carroi des arts.

SEPTEMBRE

→ Samedi 1er et dimanche 2, **salon bio & nature.** Espace Ligéria. Infos : 02 47 50 95 22.
→ Du 10 au 23, exposition de **Patrice Demongeot** - Photos, pastels, aquarelles, collages. Carroi des arts.
→ Du 13 au 23, **Festival *Jazz en Touraine*.** Espace Ligéria.
→ Samedi 15, **"Quelques secrets de Loire" :** sortie sur le terrain, découverte de la faune, de la flore... De 14h30 à 16h30. Tout public. Résa. au 09 54 53 41 71 ou 06 22 90 13 01.
→ Dimanche 16, **vide greniers** proposé par l'Office de tourisme sur le terrain Pierre de Coubertin (à côté de l'espace Ligéria).

→ www.ville-montlouis-loire.fr

“Montlouis possède de nombreux atouts”

Interview de Véronique Roy, maire-adjointe au Tourisme et à l’animation de la ville.

© : Cyril Chigot.

Quels sont les principaux atouts touristiques de Montlouis-sur-Loire ?
La Loire à vélo, bien sûr, mais il ne faut pas oublier la viticulture : la moitié des visiteurs de l’office de tourisme demande une liste des vignerons et des caves.
Le classement du Pays Loire Touraine en Pays d’Art et d’Histoire, et l’inscription du Val de Loire à l’Unesco, sont également des nouveaux atouts pour le territoire. Nous proposons depuis l’an dernier un parcours dans la commune, “Laissez-vous conter” (voir ci-contre), qui permet de découvrir de nombreuses surprises architecturales dans la commune.
Nous avons également, en juillet 2011, obtenu le label “Vignobles et Découvertes” (voir page ci-contre), pour la destination “Val de Loire, Chenonceau”, de Montlouis à Saint Aignan : en plus d’être un label qualitatif qui met en relation tous les acteurs de l’œnotourisme, il crée une nouvelle offre pour les touristes.
Et il ne faut pas oublier le festival *Jazz en Touraine* qui draine des milliers de visiteurs durant l’arrière-saison. C’est une très belle vitrine pour la commune.

Comment se prépare la saison touristique ?
Nous espérons confirmer la tendance de ces dernières années : voir augmenter le nombre de touristes cet été dans la commune. L’équipe de l’office de tourisme se tient prête ; elle a été complétée pour la saison, afin d’accueillir au mieux les milliers de visiteurs. Nous espérons maintenant, comme tous, une météo clémente sur la région !

Comment expliquez-vous cette hausse constante ?
Nous ne pouvons qu’apprécier la création du parcours Loire à vélo, dont le succès n’est plus à démontrer. Montlouis-sur-Loire, avec ses 11 km de voies cyclables, en bénéficie depuis 2009.
En parallèle, la municipalité a fait des investissements importants pour moderniser ses infrastructures avec des travaux conséquents en 2010 dans le camping, mais aussi l’aménagement de l’office de tourisme municipal dans les troglodytes de la place Courtemanche, elle-même rénovée également cette année. Sans oublier l’aménagement de l’aire du Val de Loire et du jardin de la Viguerie, en 2010.

Quelles sont les retombées pour la commune ?
Il y a une part non négligeable de notoriété pour la commune. Mais le développement touristique permet surtout de dynamiser l’économie locale. Hébergeurs, restaurateurs, hôteliers, cafetiers, commerçants, viticulteurs : tout le monde peut profiter de la venue de touristes à Montlouis-sur-Loire. Ce développement peut permettre aussi de la création d’emplois.

• **Exposition itinérante :** “Fenêtres ouvertes sur le patrimoine” : Laissez-vous surprendre par les mille et une fenêtres qui ornent les façades du Pays Loire Touraine. Il suffit de lever les yeux pour apercevoir des trésors méconnus. Un patrimoine ouvert sur les siècles, les styles, les matériaux et les techniques de constructions à portée de regard... A l’office de tourisme du 17 au 30 juillet.

• **Vide greniers :** Dimanche 16 septembre, l’office de tourisme organise son vide greniers sur le terrain Pierre de Courbertin (à côté de l’espace Ligéria). Bulletin d’inscription à retirer à partir du 1er juillet à l’office de tourisme ou à télécharger sur le site : www.tourisme-montlouis-loire.fr

• **Horaires d’ouverture de l’Office de tourisme :**
Les horaires d’été sont les suivants : du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h et le dimanche de 10h à 13h.

Saison touristique : tous s

Montlouis-sur-Loire est une étape touristique de plus en plus appréciée.
La municipalité améliore chaque année ses infrastructures pour accueillir au mieux les milliers de visiteurs qui viennent faire une halte dans la commune.

La croissance permanente de la fréquentation de l’Office de tourisme est le reflet des chiffres obtenus par les grandes destinations touristiques de la Vallée de la Loire. Pour l’an passé, l’équipe a accueilli plus de 9 500 visiteurs, ce qui met en évidence le potentiel touristique de la commune.
Montlouis-sur-Loire a de nombreux atouts à faire valoir pour accueillir, à l’avenir, de plus en plus de touristes : un patrimoine naturel et bâti que beaucoup de communes envieraient, une locomotive nommée viticulture, le passage de la Loire à vélo (voir ci-contre), des paysages remarquables, des infrastructures modernes.
Un public familial, qui souhaite apprécier la Loire, la vigne et avoir à proximité la Ville de Tours et les châteaux de la Loire : voici le profil principal des touristes qui font une halte à Montlouis-sur-Loire. Cette activité est bénéfique pour la commune, ses commerçants, ses hôteliers, ses vignerons…

Cet été, l’équipe sera composée de trois personnes (ici avec deux stagiaires).

Office de tourisme de Montlouis-sur-Loire.
4, place Abraham Courtemanche.
Tél. : 02 47 45 85 10.
www.tourisme-montlouis-loire.fr
accueil@tourisme-montlouis-loire.fr
Ouvert du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Label “Tourisme et Handicap”

L’office de tourisme vient d’obtenir le label national “Tourisme et Handicap”. En effet, le travail réalisé par Carole Boyer, stagiaire, a permis d’adapter l’accueil aux personnes déficientes grâce à la mise en place de pictogrammes pour la déficience visuelle et mentale.
Mais aussi : réaménagement de l’accueil, recensement de l’offre touristique adaptée (auprès des hébergeurs, restaurateurs, iticulteurs, sites touristiques…), réflexion sur l’aménagement de la place Courtemanche fraîchement rénovée, avec notamment la mise en place de bandes de vigilance podo-tactiles notamment.

Des professionnels à l’écoute

L’office de tourisme municipal est dans les starting-blocks. Pour accueillir le public cet été, Aurélia Clément et Sandra Mari peuvent compter sur un renfort saisonnier, en la personne de Lise Godin. Toute l’année, l’équipe gère la billetterie des spectacles à Ligéria, alimente son site Internet* et entretient des relations avec les différents acteurs locaux (hébergeurs, restaurateurs, associations…), en plus d’organiser deux grands marchés en fin d’année (Douceurs et Noël) et de participer à l’organisation d’autres manifestations municipales (Fête de la musique, Loire à vélo en Fête, 14 juillet…).
* *www.tourisme-montlouis-loire.fr*

De la chambre d’hôtes au château, en passant par le camping…

Les touristes et vacanciers n’ont que l’embarras du choix pour séjourner et se restaurer à Montlouis-sur-Loire. Petit tour d’horizon…

Le camping des Peupliers a, malgré une météo peu favorable, réalisé une bonne année 2011 : entre avril et octobre, plus de 11 000 nuitées ont été enregistrées.
La centaine d’emplacements (dont onze mobil-homes) a régulièrement été réservée par des touristes venant de toute la France, et même au-delà, puisque 27 nationalités ont été représentées l’an passé. La Loire à vélo apporte également son lot de clients. Un tarif réduit est même prévu pour les cyclotouristes.

Un snack au camping
Depuis le 1er juin, le camping proposera un service supplémentaire, avec la réouverture du snack, qui sera confié au restaurant voisin, *Le Plaisir du goût*. Seront proposés des pizzas, des salades, des grillades, des glaces… Les Montlouisiens pourront venir profiter de ce service.
A noter qu’en septembre, le camping des Peupliers fait le plein, grâce au festival de “*Jazz en Touraine*”, les travailleurs saisonniers (viticulture), les mariages…

Gîtes, chambres d’hôtes, hôtels, restaurants…
Les vacanciers ont également la possibilité de se loger dans les chambres d’hôtes et autres gîtes d’étapes et hôtels : la liste complète est disponible à l’office de tourisme et sur son site Internet, tout comme la liste des cafés et restaurants de la commune. Toutes les gammes de prix sont proposées, des chambres du château de la Bourdaisière à la chambre d’hôtes dans la campagne montlouisienne. Avec ce développement touristique que connaît Montlouis-sur-Loire, l’hôtellerie et la restauration bénéficieront de cet essor.

ur le pont !

© - Marc Jauneaud.

Loire à vélo : le vent en poupe !

Depuis son lancement, en 2009, ce circuit de 800 km entre Nantes et Orléans fait de plus en plus d'émules. Comme toutes les villes ligériennes, Montlouis en bénéficie largement.

Cet itinéraire cyclable forme l'une des plus belles "véloroutes" de France. "La Loire à Vélo", c'est 800 km de "croisière en roue libre" (en 2012) et une traversée au cœur de deux régions (Centre et Pays de la Loire), de six départements (Cher, le Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Atlantique) et de six agglomérations (Orléans, Blois, Tours, Saumur, Angers, Nantes).
L'idée de cet itinéraire interrégional a pris sa source en 1995. Ce gigantesque projet a nécessité 52 millions d'euros pour aménager et signaliser l'ensemble de l'itinéraire. "La Loire à Vélo" représente l'un des plus gros potentiels de fréquentation des "véloroutes" françaises : plus de 700 000 cyclistes empruntent La Loire à Vélo chaque année !
Elle attire de nombreux touristes, dont 1/3 d'étrangers ; en tête les Européens (Néerlandais, Allemands, Belges, Britanniques…) mais aussi les touristes de pays plus lointains (Américains, Canadiens, Australiens, Japonais…).
A noter qu'une vingtaine de gares est accessible aux vélos sur le parcours et de nombreux parkings ont également disséminés tout au long du parcours. "La Loire à Vélo" alterne entre routes à faible circulation (37 %), voies vertes (27 %), routes sans transit (24 %), pistes et bandes cyclables (12 %).
Les 2/3 de l'itinéraire longent la Loire. A Montlouis, la particularité réside dans le fait que le parcours s'étire jusque dans le vignoble, ce qui plaît de plus en plus. Les vignerons se trouvant sur l'itinéraire ne diront pas le contraire !

Parcours et informations : laloireavelo.fr
Loire à vélo en fête, samedi 30 juin et dimanche 1er juillet : programme complet page 12.

Location de vélos : une nouveauté à l'office de tourisme

Depuis le 23 mai, l'office de tourisme propose un nouveau service avec la location de vélos. Six VTC (dont un avec un siège bébé) sont à disposition du public (casques et antivols fournis) tous les jours, de 9h à 17h30.
Envie de vous promener dans la commune, de visiter des caves, rejoindre les châteaux ?
N'hésitez plus à réserver à l'office de tourisme ou sur le site de détours de Loire, partenaire de l'opération : www.locationdevelos.com

Tarifs (par adulte) :
demi-journée (4 heures) : 9 €
1 jour : 14 € ; 2 jours : 22 €
3 jours : 30 €.
Pour un délai plus long ou davantage de vélos, renseignez-vous au préalable.

L'œnotourisme plaît de plus en plus

L'appellation AOC Montlouis-sur-Loire a vu sa notoriété s'accroître, en France et à l'étranger. Par conséquent, les touristes viennent en nombre découvrir les caves et les vignobles montlouisiens.
Certains viticulteurs ont pris le train de l'œnotourisme en marche il y a quelques années et proposent des visites, des animations, des ateliers… Par exemple, la cave touristique (place Courtemanche) va proposer cet été des soirées thématiques, l'espace des producteurs (route de Saint-Aignan) des visites guidées et des initiations, le domaine *Les Loges de la folie* des balades en calèches dans les vignes, celui des *Lutinières* des apéritifs fermiers… Toutes ces animations sont recensées et mises à jour sur le site Internet de l'office de tourisme.

Un label pour fédérer

L'office de tourisme municipal de Montlouis s'est associé à d'autres structures voisines l'an passé, pour l'obtention du label "Vignobles et découvertes".
Celui-ci vise à promouvoir le tourisme sur le thème du vin et de la vigne. Il distingue des destinations à vocation touristique et viticole en proposant une offre de produits touristiques complémentaires (hébergement, restauration, visites de cave et dégustation, musées, châteaux, événements…) qui facilitent l'organisation de séjours, s'appuyant sur des prestations qualifiées et de qualité.
Loin des voies à grande circulation, les coteaux viticoles surplombant la vallée du Cher proposent trois AOC (appellations d'origine contrôlée) reconnues pour leur qualité : "Touraine", "Touraine-Chenonceaux" et "Montlouis-sur-Loire".
Cette destination "Val de Loire Chenonceau" regroupe des vignobles producteurs de vins de Loire adossés aux coteaux de la Vallée du Cher. Une destination idéale pour parfaire sa connaissance sur le vin ! Une sélection de 24 caves, de sites patrimoniaux d'exception (dont Chenonceau), une quinzaine d'animations familiales liées au vin, à la nature et au patrimoine, d'une quarantaine de prestataires d'hébergement et d'une vingtaine de prestataires de restauration de terroir : ce réseau qualitatif est un nouvel atout pour le tourisme à Montlouis.

Les rendez-vous à ne pas manquer cet été

• **Un marathon photo, dimanche 24 juin :** une journée pour réaliser des photos autour de 5 thématiques liées à la vigne, au vin et aux paysages viticoles en Val de Loire (Pays Loire Touraine, en Saumurois, Layon et dans le vignoble nantais) : photographes amateurs ou professionnels, vous pouvez participer à ce "Vignes, Loire, photos", un marathon qui se déroulera dimanche 24 juin, de 10 h à 17h. Dépôt des photos de 17h à 19h à l'office de tourisme de Montlouis avec notamment un apéritif servi aux participants.

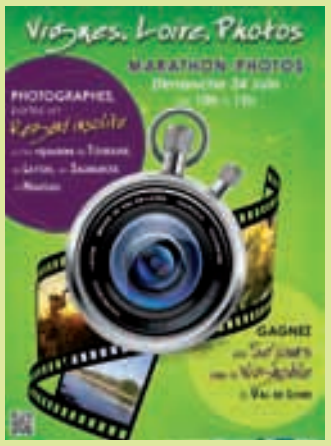

Animation gratuite. Des séjours dans le vignoble à gagner et les meilleurs clichés seront sélectionnés et mis en valeur dans une grande exposition itinérante.

Inscriptions jusqu'au 20 juin, sur le site Internet : www.marathonvignesloirephotos.fr

• **Saveurs et secrets de Loire :** l'office de tourisme municipal et la Maison de la Loire d'Indre-et-Loire proposent à tous les passionnés de nature et de gastronomie de participer à des excursions estivales, les jeudis 19, 26 juillet et 9 août.

Renseignements et inscriptions :
Office de tourisme de Montlouis/Loire
02 47 45 85 10 -
E-mail : officedetourisme@ville-montlouis-loire.fr
Site : www.tourisme-montlouis-loire.fr
Adultes : 8 € - Enfants dès 7 ans, étudiants et demandeurs d'emplois : 6 €

• **Visites du Pays Loire Touraine :** le Pays Loire Touraine fait partir à la rencontre du patrimoine du territoire et fera plusieurs haltes à Montlouis-sur-Loire, pour faire découvrir ou redécouvrir l'histoire de l'église Saint-Laurent, des hôtels particuliers "La Ramée", ainsi que le presbytère et quelques autres surprises architecturales… D'autres villes des alentours sont à découvrir, le programme complet vous attend à l'Office de tourisme de Montlouis-sur-Loire.
Rendez-vous le 10/07 à 15h et le 3/08 à 21h (flambeaux).
Tarif unique : 4 € à partir de 18 ans. Gratuit pour les moins de 18 ans, les demandeurs d'emploi, les étudiants et les personnes en situation de handicap (sur présentation d'un justificatif).
Renseignements et inscriptions :
Office de tourisme de Montlouis/Loire
02 47 45 85 10 -
E-mail : officedetourisme@ville-montlouis-loire.fr
Site : www.tourisme-montlouis-loire.fr

• **"Laissez-vous conter Montlouis-sur-Loire"**
Le projet "Laissez-vous conter Montlouis-sur-Loire" a vu le jour l'été dernier. C'est une plaquette conçue par le Pays en étroite collaboration avec l'office de tourisme de Montlouis-sur-Loire et le Pays d'Art de d'Histoire du Pays Loire-Touraine.

Cette réalisation qui a permis de matérialiser les traditionnelles visites estivales, est une plaquette destinée à la fois aux touristes et aux Montlouisiens, dont le but est de se laisser porter par l'histoire des lieux historiques de la commune, pour les connaître autrement.
Découvrir ou redécouvrir Montlouis-sur-Loire, ses richesses et son patrimoine, grâce à un plan et 14 étapes aussi intéressantes les unes que les autres : voici cette plaquette éditée à 6 000 exemplaires et financée par le Ministère de la Culture, l'Europe et le Pays Loire Touraine.

Plaquettes disponibles à l'Office de tourisme, 4 place Courtemanche. Tél. : 02 47 45 85 10.

S.A.R.L. ORDOIGNE
Platrerie - Isolation - Chape liquide
Carrelage - Revêtement de sols
14, rte de Conneuil - ZAC de Conneuil - 37270 MONTLOUIS - Fax 02 47 50 76 66
Tél. 02 47 50 70 31

Sarl GARAGE JOURDAIN
RENAULT
Votre garage Renault à AMBOISE
Vente de véhicules neufs et occasions
Location de véhicules tourismes et utilitaires
Mécanique - Carrosserie - Tôlerie - Peinture
Contactez Ludovic JOURDAIN
105 avenue de tours
37400 AMBOISE
Tél. : 02 47 57 17 92
Fax : 02 47 57 77 50
www.renault-amboise.com

Pour bien commencer la journée...
C'est devenu une tradition : vendredi 20 avril, comme chaque année à pareille époque, l'APEIM et la Ville ont organisé une opération "Petit déjeuner" dans les écoles élémentaires (à Ferry sur la photo). Le but est de sensibiliser parents et élèves sur les bienfaits d'un petit déj'équilibré pour bien commencer la journée. De nombreux parents sont venus aider à servir des enfants ravis de voir autant de choses sur la table !

Restauration scolaire : un bon bilan

La Ville améliore constamment la qualité des repas servis quotidiennement dans les restaurants scolaires, tout en maintenant une politique tarifaire raisonnable.

La restauration scolaire est un poste important dans le budget de la Ville. Cependant, la municipalité ne relâche pas ses efforts sur la qualité, tout en souhaitant maintenir des tarifs volontairement bas et égalitaires. *"Au moins 50 % du repas d'un enfant est pris en charge par la Ville"*, explique Martine Salmon, maire-adjointe déléguée notamment à la Restauration scolaire. *"Et jamais nous ne refuserons l'accès à un enfant dont la famille est confrontée à des difficultés financières. Ensemble, nous essayons de trouver des solutions avant toute chose, et cela fonctionne bien."*

Lors des repas thématiques, les restaurants sont pavoisés des décors et couleurs de chaque pays.

Les menus sont proposés par nos personnels de la cuisine centrale, en concertation avec une diététicienne et ensuite validés par la commission restauration scolaire (réunion trimestielle). Elle est composée de représentants d'associations de parents d'élèves, de directeurs d'écoles, d'élus et des services municipaux. *"Nous veillons constamment à servir des repas équilibrés, diversifiés, avec un apport nutritionnel adapté. En plus de la qualité, la traçabilité et la sécurité alimentaire sont nos deux autres objectifs, le tout en préservant l'essentiel : le plaisir du temps du repas."*

La Ville a changé de prestataire au 1er janvier 2012. Dans le cahier des charges, figurent les notions de circuits courts et d'agriculture biologique. En effet, les prestataires sont tenus de privilégier tant que possible les producteurs locaux. Et les repas doivent contenir un certain nombre de produits issus de l'agriculture biologique (comme le pain, tous les jours, et des fruits ou légumes chaque semaine).
Par ailleurs, les enfants ont droit à des repas thématiques, pour partir à la découverte des gastronomies d'autres pays. Après le Mexique le 25 mai, place à l'Angleterre le 29 juin, à la Louisiane et La Nouvelle-Orléans le 13 septembre (premier jour de *Jazz en Touraine*) et la cuisine créole, le 29 novembre.

En chiffres (2011)

→ **138 585 :** nombre total de repas servis.
→ **2,69 :** prix moyen facturé aux familles par repas.
→ **690 064, 74 :** en euros, subvention municipale consacrée à la restauration.
→ **373 071,40 :** recettes provenant de l'encaissement des usagers.
→ **900 :** en moyenne, le nombre d'élèves déjeunant chaque jour.
→ **6** : nombre de restaurants scolaires, soit un par école.
→ **20 :** en %, les produits éco-label utilisés pour le lavage, l'entretien... dans les restaurants scolaires (chiffre qui devrait augmenter grâce à l'augmentation de l'offre en 2012).
→ **15 650 :** en euros, l'investissement de la Ville pour des travaux de modernisation de la cuisine centrale, à l'été 2011.

De découvertes en découvertes

Le cycle annuel de conférences s'est achevé sur une intervention remarquable de Stéphane Gendron, toponymiste local, qui a dévoilé à la cinquantaine de participants les origines de nombreux noms de lieux à Montlouis...

Conférences : bilan et projections

La première saison de conférences proposée par la municipalité, dans la nouvelle salle qui jouxte l'espace Ligéria, s'est avérée satisfaisante. Au total, 587 personnes ont participé aux 15 conférences. Celles concernant les associations et le patrimoine (toponymie, troglos...) ont été les plus suivies.
La Ville va donc proposer de nouvelles conférences à partir de fin septembre. Un rendez-vous par mois sera donné et des cycles seront proposés. Le premier concernera l'alimentation, avec des thèmes comme les circuits courts ou la viticulture en biodynamie. Les conférences seront accompagnées de projections et ces soirées seront gratuites.

Qui connaît l'origine du nom de sa rue, de son quartier, de son hameau, de sa ville ? Les cinquante personnes ayant assisté à la dernière conférence de l'année à l'espace Ligéria, "Les noms de lieux à Montlouis-sur-Loire", ont parfois eu quelques éléments d'informations, grâce au toponymiste local Stéphane Gendron.
Invité par le service culturel, le conférencier n'a pu satisfaire chacun, car connaître l'origine des centaines de noms rues dans la commune relève de l'impossible... Mais sa curiosité, sa passion pour la Touraine et ses recherches actives dans les archives depuis de nombreuses années ont permis à l'assistance de découvrir comment les noms de rues, de hameaux et de communes tourangelles se sont construits.

La nature, l'activité humaine, la religion...

A Montlouis, on retrouve plusieurs catégories de racines de noms. Les caractéristiques naturelles, tout d'abord : l'eau (Fosses bouteilles, La Varenne...), la nature du sol (Les Gravuches, Rochepinard, Greux, Les Sablons...), les hauteurs (Husseau, Grippeaux, issu du verbe "grimper", Montaigu, qui désignait les lieux en pente raide...), ou bien la végétation (Les Aujoux, tiré du patois français "Ajoncs", La Ramée, qui signifiait un écrin de verdure)...

"la majorité des noms... ...selon Stéphane Gendron proviennent de familles propriétaires de l'époque..."

D'autres rues ou quartiers doivent leurs noms à l'activité humaine. On peut citer l'agriculture et l'industrie, en évoquant La Côte rôtie (vignoble de la Vallée du Rhône) ou encore les Quartes (unité ancienne de mesure). Ou encore en référence aux voies de communication : La Barre (le droit de barre évoquait un péage à une certaine époque), la Vallée express ou Le Grand carroi, qui signifiait carrefour.
Évidemment, la religion donna également naissance à des noms. On pense à Saint-Brice, qui aurait séjourné quelques jours à Montlouis en revenant de Rome. Mais la majorité des noms - "environ un tiers", selon Stéphane Gendron - proviennent de familles propriétaires de l'époque : Vaumorin, la Pousterie (Pousset) et sans doute la Gaudellerie et même la Bourdaisière (Bourdais?).
Ce sujet est un puits sans fond. Le travail de Stéphane Gendron est une base très fournie.
Le conférencier et le service culturel de la Ville devraient œuvrer ensemble pour y donner suite (exposition, écrit...) dans les prochains mois.

La saison des conférences s'est terminée par une intervention remarquable de Stéphane Gendron.

Changement dans la continuité

Emeline Hascoët et Jean-Louis Chevallier.

La cave des producteurs de Montlouis-sur-Loire a une nouvelle directrice : c'est désormais Emeline Hascoët qui accompagne le président, Jean-Louis Chevallier, dans les nombreux projets de la coopérative.

Une page s'est tournée à la Cave des producteurs de Montlouis-sur-Loire : après 40 années de bons services, Françoise Cheval a quitté son poste de directrice. Elle a passé le témoin à Emeline Hascoët, nommée par le Conseil d'administration en février, pour accompagner le président Jean-Louis Chevallier dans les nombreux projets de l'entreprise.

Un changement, mais pas une révolution, car Emeline Hascoët officie à la cave depuis plus de huit ans. Entrée à la production, elle a ensuite occupé différents postes (vente, administration, communication, commercial…) et connaît donc parfaitement les rouages de l'entreprise.

Extension des locaux

Jean-Louis Chevallier a toute confiance en sa nouvelle directrice, qui va devoir mener différents projets à bien ces prochains mois. Une fois la saison touristique terminée, un nouveau chantier va démarrer en septembre. *"Etant un peu à l'étroit, nous poussons les murs"*, expliquent le président et la directrice. *"Nous construisons un nouveau bâtiment, qui abritera notamment du stockage, mais aussi la chaîne d'habillage des bouteilles et les bureaux administratifs."*

Autre défi à venir : accueillir de nouveaux viticulteurs adhérents. Aujourd'hui, quinze vignerons collaborent, *"mais leurs vignobles n'étant pas extensibles, nous devons augmenter notre nombre d'adhérents si nous souhaitons accroître un peu plus notre production"*. Des vignerons qui devront adhérer à la charte environnementale *Terra Vitis*, à laquelle la cave coopérative est attachée depuis quelques années.

La production est déjà conséquente puisque la Cave coopérative dépasse le million de bouteilles vendues à l'année : la moitié dans la grande distribution, environ un tiers en vente directe (à la cave ou par correspondance) et le reste dans la restauration, chez les cavistes...

Mais la Cave coopérative va également devoir faire face, comme tous les producteurs de l'appellation, à une prochaine récolte inquiétante, le gel ayant sévi cette année dans les vignes montlouisiennes au printemps...

En attendant, l'espace des producteurs s'apprête à recevoir quelques milliers de touristes cet été. Pour la première fois, des initiations à la dégustation seront proposées deux fois par jour. Une belle vitrine pour faire découvrir la quinzaine de cuvées produites à la Cave.

Tous à l'eau cet été !

Parmi les équipements sportifs à disposition de la population, la piscine municipale, ouverte jusqu'au 3 septembre. Des prix attractifs et de nouvelles animations : aucune raison de ne pas venir y faire un saut cet été !

Construite en 1965, la piscine municipale a accueilli plusieurs générations de Montlouisiens. L'été dernier, malgré une météo très capricieuse (un jour de pluie sur trois !), plus de 8 000 entrées ont été enregistrées.

Cet équipement nécessite un entretien régulier : la municipalité s'y attelle chaque année, pour assurer une qualité de service et se conformer aux normes d'hygiène et de sécurité.

© : Marc Jauneaud.

"Après consultation, nous maintenons notre confiance en l'association ALS qui assure à la fois la sécurité et l'animation qui, cette année, va être particulièrement fournie", explique Myriam Lesage, maire-adjointe aux Sports.

Aquagym, sport en famille, baptêmes de plongée...

En effet, en plus des traditionnels cours de natation et d'aquagym (sur réservations), seront proposées deux nouveautés :

- soirées "baptêmes de plongée", avec une initiation à la "Fit'palme" et à la nage avec palmes, animées par le club Tours Nage avec palmes (TNAP) : les jeudis 5 juillet et 23 août, de 19h30 à 21h (réservations également) ;
- initiation au sauvetage, avec l'association ALS, les jeudis 19 juillet et 9 août, de 19h30 à 20h30.

"Il ne faut pas oublier les soirées sport en famille, liées à l'opération Un été pour tous", poursuit Myriam Lesage. *"Les parents des enfants qui y participent ont droit à une entrée gratuite, afin de partager cette activité en famille."*

Jusqu'au 3 septembre, venez donc profiter des deux bassins et de la plage enherbée. L'entrée à la piscine municipale de Montlouis-sur-Loire fait partie des moins chères du département : 2,25 euros (tarif normal), 1,55 euro (moins de 16 ans, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi… avec justificatif) et gratuit pour les moins de 3 ans, avec la possibilité d'acheter des cartes de dix entrées qui donnent droit à un tarif préférentiel.

Piscine municipale : RD 751.
Tél. : 02 47 50 82 37.

Horaires d'ouverture

Jusqu'au 1er juillet (inclus) : ouvert les mercredis de 12h30 à 19h, les samedis de 14h30 à 19h30, les dimanches de 14h30 à 19h00.
Du 4 juillet au 3 septembre (inclus) : tous les jours de 11h à 19h30, sauf les mardis de 12h à 20h30.
Dernière entrée autorisée : une heure avant l'heure de fermeture. Évacuation des bassins : 15 minutes avant l'heure *de fermeture.*

Expression Politique

Majorité

Enfin, le changement est arrivé et toute l'équipe de la majorité municipale se réjouit de l'élection de François Hollande à la présidence de la République !

Chacun peut d'ores et déjà le constater : le changement c'est maintenant. Changement de politique bien sûr, changement de méthode, changement d'attitude aussi qui permet à chacun de retrouver un fonctionnement normal des institutions.

Au moment où ces lignes sont écrites, la campagne des législatives est en cours : souhaitons ici que la prochaine Assemblée Nationale donne à notre président les moyens de sa politique volontariste malgré un contexte économique très difficile.

Le changement est aussi à Montlouis comme chacun peut le voir chaque jour avec un cœur de ville en pleine émergence. Les premiers logements disponibles sont déjà occupés depuis quelques mois tandis que les constructions se poursuivent et que la future bibliothèque médiathèque s'implante comme l'élément structurant de ce cœur de ville.

Le changement est aussi au service Logement de la ville : Montlouis s'est portée volontaire pour être centre d'enregistrement des demandes de logement social adressées, en un clic, aux bailleurs sociaux présents sur la commune (voir en page 5).

Sans tambour ni trompette, cette récente évolution d'un service à la population est un vrai changement pour les demandeurs qui devaient auparavant multiplier les dossiers et les démarches : soyons fiers de mettre à disposition des citoyens ce nouvel outil qui simplifie quantité de démarches !

Christine Foulon, adjointe au Sénateur-maire.

Minorité

Hauts de Montlouis : la minorité exclue du processus

Au prétexte que ses élus se sont exprimés contre la dimension (38ha, 780 logements) et la qualité du projet de ZAC "Hauts de Montlouis", la minorité ne sera pas représentée dans la commission chargée d'émettre un avis sur le choix d'un nouvel aménageur. C'est ce qu'a décidé la majorité lors du conseil municipal du 14 mai en créant une commission de 3 membres… tous de la majorité ! Ces méthodes d'un autre âge en disent long sur les intentions d'élaboration démocratique de ce projet de ZAC. "Ce qui se fait pour nous sans nous se fait contre nous" disait Nelson Mandela. En le paraphrasant on pourrait dire que ce qui se fait pour les habitants sans les habitants se fait bien souvent contre eux. Penser globalement et agir localement c'est ce que nous proposons aux habitants de Montlouis : l'enjeu en terme de développement du territoire est bien d'apporter des réponses à l'immense pénurie de logements, à la dégradation du bâti et à l'endettement à très long terme pour acheter un logement ou au poids écrasant des loyers et des charges sur le budget des ménages.

Mais ces réponses doivent impérativement garantir un équilibre entre habitat, activités, espaces publics, espaces naturels, espaces agricoles. Aujourd'hui, en France ce sont 80000 ha supplémentaires bétonnés chaque année soit l'équivalent d'un département tous les 6 ou 7 ans.

Dans cet esprit nous continuerons à agir pour privilégier la réhabilitation de l'existant, l'amélioration des transports collectifs et des infrastructures de service public en préalable à la construction de nouveaux quartiers.

Si de nouveaux quartiers sont nécessaires ils devront notamment pri-vilégier l'utilisation d'éco-matériaux, s'insérer dans l'environnement avec le moins d'emprise au sol possible afin de conserver et remettre en culture biologique les terres agricoles (création d'emplois). La restauration scolaire, les habitants, doivent bénéficier de cette alimentation de qualité ainsi produite avec des circuits courts. La qualité de notre vie est à ce prix.

Les élus de la liste "Pour Montlouis, changeons d'ère".
Jean-Louis Bargès. Jean-Claude Laulanié. Jean-Claude Bragoulet. Thierry Guillien.

Conseil des Sages : appel aux volontaires

Le Conseil des Sages se renouvelle. Cette instance consultative, qui réunit 16 membres (anciens élus et membres de la société civile), a pour mission de formuler des avis, de faire des propositions sur les différents dossiers ou problèmes spécifiques que lui confie la municipalité.

Trois ans après sa création, le Conseil se renouvelle actuellement. Il reste deux places dans le collège des membres de la société civile. Tout(e) montlouisien(ne) de plus de 60 ans intéressé(e) pour s'engager dans la vie locale peut postuler auprès du cabinet du Sénateur-Maire au 02 47 45 85 55.

Renseignements : www.ville-montlouis-loire.fr, rubrique Citoyenneté / Démocratie locale (informations, compte-rendus des travaux...).

Quand Montlouis fait son cinéma...

De nombreux films ont été tournés à Montlouis.

Les 12 et 13 mai, la Ville participait à la 14e édition du festival international des "Très courts métrages". Cet événement sans frontières se déroule chaque année simultanément dans 17 pays.

Un florilège de courts métrages ! Les 12 et 13 mai derniers, quelques jours avant le festival de Cannes (qui propose également une catégorie court-métrage), 46 films ont été projetés à Montlouis-sur-Loire. Tous répondant à cette même règle : ne pas dépasser trois minutes.

Tous les genres étaient présents : fiction, animation, documentaire, expérimental…

Les festivaliers ont pu satisfaire leur curiosité et partager de beaux moments d'émotion avec la programmation qui leur était proposée.

La Ville en a profité pour personnaliser le festival en invitant la population à créer leurs propres films. Ainsi, durant deux jours, les habitants se sont pris au jeu de la réalisation, du cadrage, de la prise de son et autres métiers du cinéma.

Encadrés par l'association tourangelle des *Tontons Filmeurs,* ils ont tourné dans les rues de Montlouis 16 courts-métrages qui ont été diffusés à l'espace Ligéria, le dimanche soir. Un challenge réussi, puisque ces amateurs de cinéma ont livré des films de qualité qui ont ravi les spectateurs.

Tous les films sont disponibles sur www.tontons-filmeurs.fr

Tous à vélo !

Samedi 30 juin et dimanche 1er juillet, la Région Centre organise la 2e édition de Loire à vélo en fête. La Ville de Montlouis s'est attachée à proposer un programme riche pour un week-end festif, convivial et familial.

L'année 2012 sera une année exceptionnelle pour l'ensemble du Val de Loire. En effet, l'itinéraire de "La Loire à Vélo" sera totalement achevé sur près de 800 km : inédit en Europe !

Pour fêter cet événement majeur, la Région Centre reconduit "La Loire à Vélo en fête", le 30 juin et le 1er juillet : un rendez-vous populaire et festif, ouvert à tous les curieux, les passionnés de vélo et de grands paysages.

Une manière de redécouvrir sa ville

La Ville a décidé de prendre part activement à cet événement, en concoctant un programme riche et diversifié. *"Nous avons la chance d'avoir ce circuit qui traverse la commune, et ce de manière singulière puisqu'il emprunte et les bords de Loire, et les vignes",* explique Martine Salmon, conseillère régionale et maire-adjointe. *"Nous sommes ravis d'avoir à nos côtés de nombreux partenaires montlouisiens pour faire de ce week-end un vrai moment festif et familial."*

Cet événement est l'occasion pour chaque montlouisien de découvrir ou redécouvrir sa ville sous de multiples angles. A noter que l'office de tourisme propose désormais un service de location de vélos (voir page 9), sur la place Courtemanche fraîchement rénovée et inaugurée une semaine plus tôt. Et devant la piscine, le public pourra trouver un stand d'information et de documentation sur Montlouis et sur le programme du week-end (circuits, animations...).

Un grand jeu-concours

A l'occasion de Loire à vélo en fête, la Région Centre organise un grand jeu concours. A gagner : 3 vélos "B'Twin" et pleins d'autres lots !
Les bulletins sont à retirer chez les commerçants du centre-ville, au Super U, chez les partenaires de l'évènement mentionnés dans le programme, à l'Office de Tourisme, sur le stand de la piscine municipale le samedi 30 juin.
Ces bulletins sont à déposer dans l'urne située à l'Office de Tourisme, dans la journée du 30 juin, entre 10h et 18h. Tirage au sort prévu à 18h30, place Courtemanche.

Demandez le programme !

SAMEDI 30 JUIN

- **9h30 :** rendez-vous à la piscine sur le stand d'accueil
- **10h30 - 12h :** circuit encadré par la police municipale et accompagné par l'ASM Cyclisme.
- **11h et 16h30 :** visites guidées gratuites à la Cave des producteurs (route de Stt-Aignan).
- **10h - 19h30 :** exposition "Peintres et poètes de Loire"* (aquarelles et pastels, à l'office de tourisme).
- **14h30 :** lecture paysagère du chemin de Bellevue (rdv place Courtemanche).
- **15h - 18h30 :** observations avec les animateurs de la Maison de la Loire (face à la place Courtemanche).
- **18h30 :** tirage au sort du grand jeu concours et pot de l'amitié offert par la municipalité (place Courtemanche).
- **19h30 :** pique-nique tiré du sac proposé par la Maison de la Loire (Bords de Loire, vers le mur des Jacobins).

Possibilités de haltes chez les partenaires de cette manifestation : magasin Biolinet (quai Baillet), viticulteurs participants (Dardeau, Berthelot et Martin : visites, dégustations...), Espace des producteurs, Cave touristique (place Courtemanche), restaurant La Cave (accueil et dégustation à 11h et 15h).

DIMANCHE 1er JUILLET

- **10h - 18h30 :** ouverture du Parc du Château de la Bourdaisière (2 euros par personne, gratuit pour les moins de 10 ans) : dégustation de tomates, exposition des planches Deyrolle (remise d'une série de planches pour les participants), visite des potagers et du Conservatoire...
- **10h - 16h** : exposition "Peintres et poètes de Loire"* (aquarelles et pastels).
- **10h30 :** départs circuit libre à vélo et circuit pédestre encadré par l'Association familiale (place Courtemanche).
- **11h et 16h30 :** visites guidées gratuites à la Cave des producteurs.

Possibilités de haltes chez les partenaires : viticulteurs participants (Berthelot et Martin : visites, dégustations...), Espace des producteurs, Cave touristique.

Programme complet sur le site Internet : www.ville-montlouis-loire.fr

Plusieurs circuits-types seront proposés. Mais les participants ne sont évidemment pas contraints à participer à toutes les animations.

*Exposition mise à disposition par le Conseil Général d'Indre-et-Loire (Direction du Livre et de la Lecture Publique).

Retour en images

Apprentissage dating : que des heureux !

Les services Emploi de Montlouis et de La Ville-aux-Dames, et la CCET) ont fait des heureux : une trentaine de postes ont été attribués après "Apprentissage dating" du 18 avril (journée d'entretiens d'embauche) à La Ville-aux-Dames.

© Christophe Raimbault.

Un orchestre départemental à Ligéria

A l'initiative du conseil général, une soixantaine de jeunes musiciens de plusieurs écoles du département ont formé le tout nouveau Orchestra'son. L'Espace Ligéria a eu la primeur en accueillant sa première représentation, samedi 28 avril.

Conférence sur la sécurité routière

Vendredi 25 mai, une deuxième action de sensibilisation auprès des seniors (après la sécurité des personnes en février) était organisé dans le cadre du CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) avec le major Decrouy, chef de brigade.

Une 26e prometteuse

La 26e édition de Jazz en Touraine se tiendra du 13 au 23 septembre. Et revoilà le Magic Mirror !

© Fabrice Bats.
Bjorn Brege

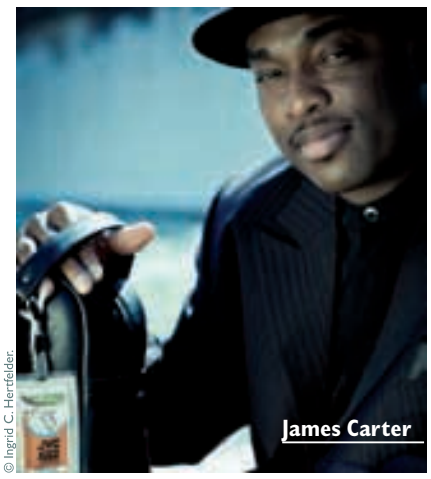
© Ingrid C. Hertfelder.
James Carter

© Christian Ducasse.
Bireli Lagrène

L'an passé, à l'occasion de son 25e anniversaire, le festival avait enfilé une tenue de gala, avec une programmation de haut vol (Maceo Parker, Goran Bregovic, Liz Mc Comb...).
La page du 25e s'est refermée, place maintenant, pour la 26e, à l'audace, l'accessibilité et l'éclectisme. Non pas que ces ingrédients n'étaient pas réunis l'an passé mais, pour le 25e, il fallait simplement marquer le coup, que les bougies brillent de mille feux...

Audace et éclectisme

La 26e édition ravira à coup sûr les milliers de festivaliers qui découvriront de nouvelles étoiles montantes de la scène internationale (Bjorn Brege, Lady Linn...), tout en ayant la possibilité de revoir des artistes chevronnés, comme James Carter par exemple. "Nous avons établi une programmation équilibrée et diversifiée », note Camille Poirier, directrice du festival, enchantée de pouvoir proposer de nouveau le Magic Mirror, ce superbe chapiteau de 250 places découvert et ayant marqué les esprits l'an passé.
"Il offre une ambiance très particulière, très intimiste. Nous adaptons la programmation en fonction : il faut des artistes qui s'imprègnent vite de ce lieu moins académique, mais plus propice à l'échange qu'une traditionnelle première partie dans Ligéria."

Bals brunch et festival Off

Le Magic Mirror accueillera comme l'an passé deux "bal brunch" les dimanches. Le parquet est de grande qualité et l'ambiance qui se dégage de ce lieu attireront danseurs et familles pour deux journées atypiques.
A noter que treize communes voisines accueilleront de nouveau, le temps du festival, des concerts gratuits. *"Ces communes sont fidèles et impliquées, et nous sommes ravis que ces rendez-vous soient dans ces villages de vrais temps forts de leur activité culturelle. Nous nous attachons à leur présenter des groupes professionnels et des conditions techniques de bon niveau"*, conclut Camille Poirier.
Les 200 bénévoles vont s'activer d'ici le 13 septembre pour faire de cette 26e édition une aussi belle fête que la précédente édition.

Costel Nitescu quartet et Christian Escoudé "Brassen quartet"

TARIFS :

→ **A Ligéria :**
de 12 à 28 euros le concert.

→ **Au Magic Mirror :**
de 6 à 12 euros.

→ **Soirée Ligéria + Magic Mirror :**
35 euros.
Formules d'abonnements possibles.

→ **Bal brunch :**
10 à 25 euros.

→ **Billetterie**
(à partir du 23 juin) : à partir de jazzentouraine.com

Le site du festival propose également des présentations complètes des artistes programmés et tout le programme du festival Off.

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Magic Mirror, à 19h
Ligéria, à 21h

★ Jeudi 13
Dimitri Baevksky / Bjorn Brege.

★ Vendredi 14
Trio Esperança / James Carter.

★ Samedi 15
Champian Fulton / Bireli Lagrène.

★ Dimanche 16, à 11h30
Bal brunch avec Little Rina.

★ Mardi 18
Electro Deluxe Big Band.

★ Mercredi 19
Lady Linn and her magnificent seven.

★ Jeudi 20
David Reinhardt trio / Otis Taylor.

★ Vendredi 21
Fiona Monbet Django club / Susie Arioli.

★ Samedi 22
Ben Toury / Costel Nitescu quartet et Chrtistian Escoudé "Brassens quartet".

★ Dimanche 23, à 11h30
Bal brunch avec La Saugrenue.

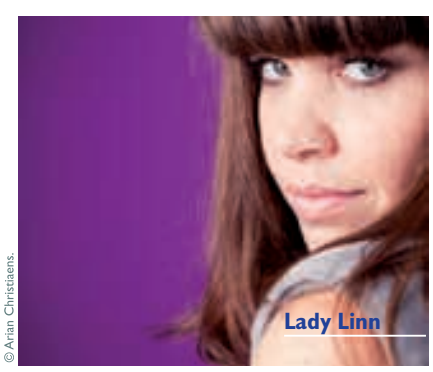
© Arian Christiaens.
Lady Linn

Otis Taylor

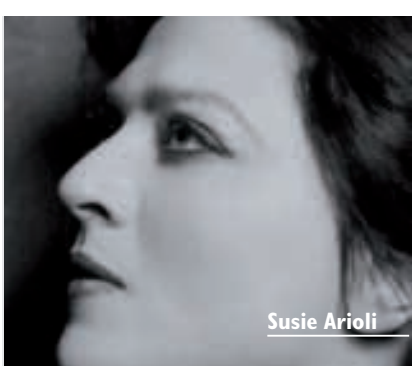
Susie Arioli

© Benoit Boute.
Electro deluxe big band

© Gilbert Rohan.

Sacco et Vanzetti : émouvant

Vendredi 18 mai à Ligéria, la compagnie O'hasard a magnifiquement interprété ce fait divers américain du siècle dernier. L'occasion de faire un saut dans cette époque tourmentée, à travers la première grande affaire politico-judiciaire mondialisée du XXe siècle.

© Gilbert Rohan.

Bon anniversaire, l'OUT !

Pour souffler sa 40e bougie, l'Orchestre universitaire de Tours avait choisi trois lieux en région Centre, dont l'Espace Ligéria, dimanche 27 mai. Dirigé par le Montlouisien Martial Djebré, l'OUT avait convié deux deux orchestres universitaires (Lille et Freiburg).

Cérémonie du 8 mai

Comme chaque année, le 8 mai a été célébré au monument aux morts. L'orchestre AOC Musical'Est a accompagné le défilé composé des élus, municipaux, d'anciens combattants, des pompiers montlouisiens et des représentants de la gendarmerie.

Un été pour tous

8/20 ans

Du 30 juillet au 31 août 2012 (sauf le 15 août)

Les jeunes Montlouisiennes et Montlouisiens âgés de 8 à 20 ans sont invités à participer à la seizième édition d'"*Un été pour tous*" : quinze activités sportives encadrées et coordonées par l'éducateur sportif de la Ville, Pascal Coulon, avec l'aide des éducateurs des différents clubs.
Cette opération, qui aura lieu du lundi 30 juillet au vendredi 31 août (sauf le 15 août), permet à chacun de découvrir l'ensemble des activités sportives proposées ! Pour cela, il faut acheter un passeport valable pendant toute la durée de l'opération. Ce "pass" permet aussi d'accéder gratuitement à la piscine deux après-midis par semaine (mardi et vendredi).

L'option "Sport en famille", est reconduite cette année ; les jeunes inscrits peuvent ainsi venir, avec leur famille (au cours de trois soirées chaque semaine), pour pratiquer le badminton, le tennis de table et profiter de la piscine.
Alors il n'y a pas un instant à perdre pour se munir du précieux sésame et à vous le festival des sports !

Pour s'inscrire : se présenter à l'accueil de la mairie, muni d'un certificat médical. Tarif : 20 € le pass'sports.

PROGRAMME 8/20 ANS		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		30/07. 6, 13, 20, 27/08.	31/07. 7, 14, 21, 28/08.	1, 8, 22, 29/08.	2, 9, 16, 23, 30/08.	3, 10, 17, 24, 31/08.	18, 25/08.
Badminton*	Salle Mousset			15h15 à 16h15[d] 16h15 à 17h15[c]			
Basket	Salle Mousset					14h à 15h[d] 15h à 16h[c]	
Billard* (11 ans et +)	Salle Billard		9h à 10h ou 10h à 11h ou 11h à 12h				
Cyclisme*	Départ MLC	14h à 16h					
Equitation	Ecuries Anadé				17h à 18h30		
Football	Salle Mousset	10h à 11h[d] 11h à 12h[c]					
Hockey	Salle Mousset		14h à 15h[d] / 15h à 16h[c]				
Judo	Dojo (CSM)					10h à 11h30	
Kin ball (10 ans et +)	Salle Mousset			14h à 15h			
Motocross* (9 ans et +)	Terrain Vallerie						9h à 12h
Pétanque	Les Goiselles					16h15 à 17h15	
Piscine	Piscine		17h à 19h30			16h à 18h30	
Tennis	Coteaux				10h à 11h[d] 11h à 12h[c]		
Tennis de table	Gymnase Racault				14h à 15h30		
Tir à l'arc* (10 ans et +)	Pas tir Coubertin			9h à 10h 10h à 11h			

* 1 groupe par heure (en fonction de l'âge).
[d] séance ouverte en priorité aux 8-11 ans et aux joueurs débutants.
[c] séance ouverte en priorité aux 12 ans et plus, et aux joueurs confirmés.
Tenue adaptée indispensable pour tous les sports !

SPORT EN FAMILLE		Lundi	Mardi	Jeudi
Badminton	Salle Mousset	17h15 à 18h45		
Tennis de table	Gymnase Racault			17h15 à 18h45
Piscine	Piscine		17h à 19h30	

L'objectif est que chaque jeune puisse pratiquer en famille les activités proposées en bénéficiant des locaux et du matériel. Les enfants doivent être accompagnés par un parent (adulte).

Piscine : chaque passeport jeune donne droit à une entrée gratuite pour un parent (adulte), sur le créneau du mardi soir uniquement.

Badminton
En raison des travaux à Léo Lagrange, l'activité est déplacée au gymnase Bernard Mousset.
De 15h15 à 16h15 (débutants) - De 16h15 à 17h15 (grands et joueurs confirmés). Les groupes sont définis sur place suivant le nombre d'enfants.

Basket
De 14h à 15h (débutants) - De 15h à 16h (confirmés).
Les groupes sont définis sur place suivant l'âge et le niveau de pratique.

Billard
Le Mardi (à partir de 11 ans). Au choix : créneau de 9h à 10h ou de 10h à 11 h ou de 11h à 12h.
Attention : pas de séance le mardi 31 juillet 2012 (pas d'éducateur).

Cyclisme
A partir de 8 ans. Pour les sorties, le casque est obligatoire (prêt possible). Les vélos et les freins doivent être en état. Prévoir le "matériel de réparation". Penser à emporter de l'eau.
Les parents qui le souhaitent peuvent accompagner leurs enfants.
- **Lundi 6 août :** barrage de Véretz et barrage de Chandon (Saint Martin-le-Beau).
- **Lundi 13 août :** tour de Montlouis par les vignes.
- **Lundi 20 août :** Loire à vélo.
- **Lundi 27 août :** aquarium.

Equitation
A partir de 8 ans. Se munir de bottes et d'un pantalon. Pour l'inscriptions, téléphoner le lundi ou le mardi de chaque semaine de 17h à 19h. Ne pas laisser de message sur le répondeur.
Contact : Annie Berthier au 02 47 50 81 01 ou par mail : anade@laposte.net
Possibilité de participer a deux séances maximum pour chaque enfant, permettant ainsi une participation du plus grand nombre.

Football
En raison des travaux à Léo Lagrange l'activité est déplacée salle Bernard Mousset. De 10h à 11h (plus jeunes et débutants) - De 11h à 12h (grands et confirmés). Les groupes sont définis sur place suivant l'âge.

Hockey
De 14h à 15 h (plus jeunes et débutants de 8 à 11 ans). De 15h à 16h (plus grands, 12 ans et +). Les groupes sont définis sur place suivant l'âge et le niveau de pratique.

Judo
A partir de 8 ans. Kimonos et ceintures fournis sur place.
Attention : pas de séance le vendredi 10 août (pas d'éducateur).

Kin ball
Mercredi de 14h à 15h (10 ans et +). Les groupes sont définis sur place suivant l'âge et le niveau de pratique.

Motocross
Passage sur la moto 15 minutes maximum. Les samedi 18 et 25 août uniquement, de 9h à 12h.
Les groupes sont définis sur place suivant le nombre de motos. Se munir de vêtements à manches longues, de chaussures qui maintiennent les chevilles, d'une veste et d'une casquette. Prévoir de l'eau.

Piscine
Présentation obligatoire du passeport par le jeune à la caisse (donne droit à l'entrée gratuite, pas de cours...). Accès le mardi de 17h à 19h30 et le vendredi de 16h à 18h30 uniquement.

Tennis
Deux groupes au choix : de 10h à 11h ou de 11h à 12h

Tir à l'arc
Deux groupes soit de 9h à 10h ou de 10h à 11h.
A partir de 10 ans. Terrain Pierre de Coubertin (près de l'espace Ligéria). *Possibilité de participer a deux séances maximum pour chaque enfant, permettant ainsi une participation du plus grand nombre.*

Finale du prix Acrolire : quel talent !

Les différentes classes et clubs lecture du département qui participaient au prix *Acrolire* sétaient réunis le 5 juin à l'Espace Ligéria, afin d'élire le roman qu'ils ont le plus apprécié.
Romane, Diane, Juliette, Brice… Plus d'une vingtaine de jeunes montlouisiens, qu'ils soient musiciens, comédiens, chanteurs ou bien décorateurs, se sont mobilisés depuis le début de l'année scolaire pour présenter lors du prix Acrolire l'adaptation du roman jeunesse *"Les lunettes magiques"* (premier tome de La Maison des secrets de Jacqueline West) en pièce de théâtre.
C'est le fruit d'un partenariat où de multiples compétences se tissent autour de ces jeunes talents depuis l'an passé entre le collège Raoul Rebout, son centre de documentation CDI et son atelier Arts Plastiques, la bibliothèque municipale et son club lecture, l'école de musique pour ses jeunes musiciens et le service jeunesse municipal pour la mise en scène.
Concernant *"Les lunettes magiques"*, avis aux amateurs : le tome 2 vous attend prochainement à la bibliothèque !

Le résumé : *"Une petite fille emménage dans une bien curieuse maison où des tableaux semblent être soudés aux murs... Et si ces derniers étaient des portes d'entrées vers autant de mondes différents ?"*

La pièce a intégralement filmée et a été projetée lors de la soirée portes ouvertes du collège Raoul Rebout, vendredi 15 juin.

Du karaté pour les scolaires

Comme l'an passé, David Chéreau (club de karaté de Montlouis) a accueilli 400 élèves et leurs enseignants des écoles de Montlouis, Saint-Avertin, Saint-Martin-le-Beau, Azay-sur-Cher et Dierre, au dojo municipal, vendredi 20 avril, pour leur faire découvrir le karaté.
Au total, six équipes (Les Durs à cuire, Karateam, Les Guépards, Les Gladiateurs, Les Dragons d'Or et les Karatés Kid's) composées d'environ 25 enfants se sont mesurées au long d'un parcours minuté. Ces rencontres marquaient la fin d'un cycle d'interventions de David Chéreau dans les écoles.

A la découverte des régions à l'Accueil de loisirs

Pendant les vacances de Pâques, 75 enfants par jour en moyenne ont été accueillis.
Le thème principal de cette quinzaine fut "la découverte des régions et de leurs traditions" (artistiques, culturelles, culinaires). Les régions les plus prisées des enfants ? Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bretagne et Pays Basque ! Il y a eu de nombreuses recettes réalisées, à l'image d'une célèbre émission de télévision, *"Un goûter presque parfait"*. Malgré un temps très souvent pluvieux, les enfants ont pu se rendre à l'inter-centres organisé à Véretz. Des activités sportives basées sur la motricité ont également été proposées par Pascal Coulon, éducateur sportif de la Ville, une initiation à la capoeira et une sortie cinéma a été organisée pour aller voir *"Les Vacances de Ducobu"*.

Course contre la faim pour les collégiens

Vendredi 11 mai, le collège organisait pour la première année sur le plateau sportif *"la course contre la faim"*.
Un projet pédagogique, solidaire et sportif qui vise à sensibiliser les jeunes au problème de la faim puis à les mobiliser contre ce fléau en partant, avant de courir, à la recherche de parrains. Et les promesses de dons des parrains sont multipliées par le nombre de kilomètres !
Action contre la Faim est une Organisation non gouvernementale (ONG) internationale, créée en 1979. Elle a pour mission de lutter contre la faim dans le monde. Nutrition, sécurité alimentaire, santé et accès à l'eau potable sont leurs domaines d'intervention. Plus de 4 000 employés et des milliers de volontaires dans le monde sont sur le terrain au quotidien pour sortir de la souffrance des millions de personnes touchées par la famine ou la maladie liée à un problème de malnutrition, en mettant en place programmes d'urgence et de réhabilitation pour favoriser l'autonomie alimentaire des populations les plus vulnérables.
Plus d'infos : www.actioncontrelafaim.org

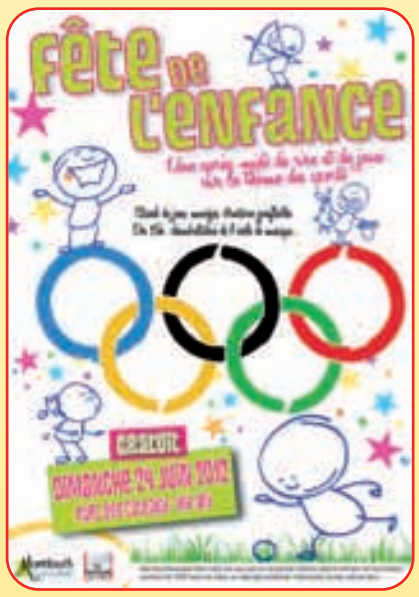

La Fête de l'enfance sous le signe de l'olympisme !

Rendez-vous dimanche 24 juin pour la traditionnelle Fête de l'Enfance dans le parc des Coteaux. Les familles sont attendues pour une grande après-midi conviviale et festive !
Stands de jeux, manèges, structures gonflables, déambulaiton de l'école de musique intercommunale... Il y en aura pour tout le monde !
Le thème retenu cette année : l'olympisme, à quelques semaines des Jeux de Londres.
Avec la participation des écoles, des associations de parents d'élèves (APEIM et FCPE), de l'association familiale, de l'ASM tennis de table, du relais des assistantes maternelles, de l'accueil de loisirs et déambulation par l'école de musique. Gratuit. De 14h à 18h dans le parc des Coteaux, dimanche 24 juin.

14 juillet : caliente !

Avis à la population : samedi 14 juillet, il fera chaud à Montlouis ! Musique cubaine, feu d'artifice et dancefloor au programme de la Fête Nationale. Venez nombreux...

Comme chaque année, la municipalité célébrera dignement la Fête nationale. C'est devenu une tradition : en famille ou entre amis, on se rend au stade Cholet pour écouter, danser, manger et en prendre plein les mirettes avec le feu d'artifice offert par la municipalité.
Cette année encore, Montlouis prendra l'accent cubain le temps d'une soirée, avec deux pointures au rendez-vous. Ibrahim Ferrer junior, d'abord, le fils du célèbre membre du Buena Vista Social (cette bande de papys cubains qui avait connu un succès planétaire au début des années 2000). La relève est assurée, et bien assurée, car Ibrahim Ferrer junior est très convoité par les festivals d'été en Europe.

Un DJ pour prolonger la fête

Ensuite, place au groupe Mas Bajo qui, avec son album Pancho illegal, a lui aussi connu un succès international. A coup sûr, ils enflammeront la piste de danse peuplée, comme chaque année, de danseurs amateurs ou spécialisés.
D'ailleurs, dans l'après-midi au Saule Michaud, des stages sont proposés par SalsaRica, une association tourangelle : à 16h30, un stage Salsa et à 17h30, un stage Reggaetom.
Après le feu d'artifice, la fête se prolongera sur le parquet, devant la grande scène, avec les sons distillés par DJ Riben el Profesor, de 23h30 à 2h.

**Samedi 14 juillet, Fête nationale au stade Cholet. Restauration sur place, concerts à partir 19h30. Feu d'artifice tiré à 23h.
Informations : www.ville-montlouis-loire.fr**

Du Shakespeare en plein air...

Le Théâtre de l'Ante présente
Un Songe...
...d'une nuit d'été
W. Shakespeare
Tournée d'été 2012
Dans le cadre d'un missionnement du Conseil Général d'Indre et Loire

Jeudi 12 juillet, le Théâtre de l'Ante revisitera Le songe d'une nuit d'été dans les jardins de l'école Desnos. Une douce soirée en perspective...

Jouer Shakespeare par une belle nuit d'été, voilà qui est prometteur. Le Théâtre de l'Ante fait une nouvelle halte à Montlouis à l'occasion de sa traditionnelle tournée estivale en Touraine (depuis 1995), grâce au Conseil général d'Indre-et-Loire.
Après Molière, Musset, Labiche, Courteline ou encore Hugo, c'est au tour du génial auteur anglais d'être revisité : ses trouvailles, son verbe, sa logique, sa folie... Il y a tant à explorer ! Et surtout dans cette œuvre qui est l'une des principales de Shakespeare, où le jeu et le rêve sont au cœur de cette pièce comme les deux faces d'une même illusion. C'est une histoire complexe dont l'action se déroule en Grèce, et réunit pour mieux les désunir, deux couples de jeunes amants. Pour résumer : deux couples d'amoureux transis, une dispute entre le roi et la reine des fées, une potion qui s'en mêle et une troupe de comédiens amateurs qui préparent une pièce pour le mariage d'un prince, tous vont s'entrecroiser dans cette forêt étrange, un peu magique, le temps d'une nuit d'été ensorcelante qui ressemble à un rêve.
Ca vous laisse songeur ? C'est normal... Il n'y a plus qu'à venir rêvasser un peu sous les étoiles, jeudi 12 juillet à 22h, dans les jardins de l'école Desnos.

**Tarifs : 13 euros (11 euros pour les étudiants, groupes, demandeurs d'emploi et moins de 25 ans). Réservations au 02 47 38 64 64 ou theatredelante@wanadoo.fr
Billetterie sur place le soir du spectacle.**

Passajazz : à vos smartphones !

Samedi 9 juin, ont été inaugurés les *Passajazz*. Profitez de l'été pour découvrir un parcours inédit et une technologie innovante.

La Ville a décidé de mettre les nouvelles technologies au service de l'art. En effet, vous trouverez désormais sous chacune des 18 sculptures de Michel Audiard - représentant les grands artistes passés à *Jazz en Touraine* (Dee Dee Bridgewater, Michel Legrand, Sanseverino, Liz Mc Comb, Goran Bregovic...) - une borne qui vous permettra de télécharger, à partir d'un smartphone, tout ce qu'il faut découvrir sur l'artiste : biographie, morceaux de musique, photos...
Ces œuvres de Michel Audiard marquent le temps, la mémoire, et rendent un hommage mérité à ces formidables musiciens, créateurs, interprètes, tout en apportant à notre ville un moyen original d'affirmer une authentique identité culturelle.
Avec l'Internet mobile et la technologie des flashcodes, vous pouvez aujourd'hui, à Montlouis, faire de vos promenades de riches expériences culturelles !

➜ Plaquette et parcours à télécharger sur le site Internet de la Ville : www.ville-montlouis-loire.fr ou à retirer à l'office de tourisme, ou à l'accueil de la mairie.

Cet été, on expose !

A l'Office de tourisme

➨ Peintres et poètes de la Loire
Cette exposition invite à un voyage littéraire et artistique en Val de Loire du XV[e] au XX[e] siècle. Au fil de la Loire et du temps, on découvre des reproductions d'œuvres de peintres et de graveurs tourangeaux pour la plupart, ainsi que des textes de poètes et d'écrivains liés à notre région.
Exposition mise à disposition par le Conseil général d'Indre-et-Loire (Direction du Livre et de la Lecture publique).
Du 27 juin au 7 juillet. Entrée libre. Renseignements : 02 47 45 85 10 et sur www.tourisme-montlouis-loire.fr

➨ Fenêtre ouverte sur le patrimoine
Laissez-vous surprendre par les mille et une fenêtres qui illuminent les façades du Pays Loire Touraine. Il suffit de lever les yeux pour apercevoir des trésors méconnus. Un patrimoine ouvert sur les siècles, les styles, les matériaux et les techniques de constructions à portée de regard… Exposition itinérante créée par le Pays d'Art et d'Histoire Loire Touraine.
Du 17 au 30 juillet, entrée libre. Renseignements : 02 47 45 85 10 et sur www.tourisme-montlouis-loire.fr

Au Carroi des Arts - entrée libre

➨ Photographies de Hugues Vassal : "Les sixties". Jusqu'au 24 juin.
Une très belles collection de photographies d'artistes des années 60, en noir et blanc, photographiés par Hugues Vassal, qui revient à Montlouis un an après avoir exposé ses clichés personnels d'Edith Piaf.
Du lundi au vendredi : 14h/17h30 et le week-end de 15h à 18h.

➨ Laurelle Bessé-Bourdin (sculptures et peintures). Du 25 juin au 8 juillet.
Pastelliste de formation, elle travaille également l'huile et l'acrylique sur différents supports. Réalisées avec des techniques mixtes, ses sculptures sont tels les vestiges d'une civilisation imaginaire, prenant l'apparence de fragments de bois ou de métal oxydés par les siècles, de morceaux de roches creusées et rongées par les intempéries. Ses peintures représentent elles des intérieurs de belles demeures à l'atmosphère surannée.
Du lundi au vendredi : 14h/17h30 et le week-end de 14h30 à 18h30.

➨ Claude Bouchez (photographies). Du 9 au 22 juillet.
"Estampe photographique", une autre façon de photographier. Le surprenant Claude Bouchez utilise des procédés très anciens dont il se sert pour stimuler sa créativité (sténopé, caméra obscura, le cyanotype (1842), gomme bichromatée). Ses photographies sont d'une vision contemporaine et énergique. Recherchant des passages entre le dessin et la photographie, ses images sont des reflets de notre époque, faites d'informations reçues et passées par le filtre de ses sensibilités.
Du lundi au dimanche : 14h/17h30.

➨ SDan (peintures). Du 6 au 19 août.
Toiles acryliques et abstraction lyrique. Cheminant vers l'abstraction, elle joue avec la figuration à *"je t'aime, moi non plus"* et vous emmène dans ses voyages corporels qui l'ont amenée à visiter certains états qu'elle a jeté là parfois. Ainsi, vous trouverez deux axes de création : *"Corps à Cœur"* et *"Dans tous mes états"*.
Du lundi au dimanche : 14h/17h30.

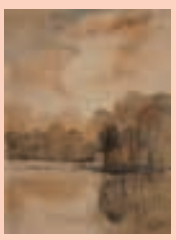

➨ Patrick Brosse (aquarelles). Du 27 août au 9 septembre.
"La technique employée pour les aquarelles peut-être soit un travail en fondus - ce qui permet d'apporter des formes ou des contours flous, vagues, une lumière diffuse, l'œil peut y voir ce qui le retient - contrairement à la technique sèche qui reste beaucoup plus réaliste. L'aquarelle, c'est l'évasion de la feuille par l'eau et les pigments, toutefois je l'associe parfois à l'acrylique, plus dure, et au fusain plus tendre afin d'apporter des nuances intéressantes et vivaces."
Du lundi au vendredi : 14h/17h30 et le week-end de 15h à 18h.

Vivacité. La municipalité remercie tous ceux qui collaborent à la préparation de ce journal et participent par la publicité à sa promotion. Ce journal est imprimé sur du papier qui garantit la gestion durable de la forêt dont le bois ou les produits à base de bois sont issus. **Directeur de la publication :** Jean-Jacques Filleul, Sénateur-maire de Montlouis-sur-Loire. **Co-directeur de la publication :** Laurent Thieux, maire-adjoint chargé de la communication. **Rédaction :** Antoine Burbaud, mairie de Montlouis. Tél. : 02 47 45 85 85. **Maquette :** Christelle Boissinot, mairie de Montlouis. **Photos :** mairie de Montlouis (sauf mentions). **Publicité, impression :** Mairie Info : agence de communication au service des collectivités locales et territoriales. 45 rue de l'Est. 92100 Boulogne Billancourt. Tél. : 01 46 05 36 36. Net : www.mairieinfo.fr - Mail : info@mairieinfo.fr - Régine Guilleminot. Tél. : 06 23 06 64 90. Dépôt légal à parution.